

ISPD

ISPD Network S.A.

**Comptes annuels consolidés et rapport
de gestion consolidé pour l'exercice 2025**

**Comprend le rapport d'audit des comptes
annuels consolidés**



ISPD NETWORK S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES

Comptes annuels consolidés et rapport de gestion
consolidé de l'exercice 2025

Comprend le rapport d'audit des comptes annuels
consolidés



ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES

**Comptes annuels consolidés et rapport de gestion
consolidé de l'exercice 2025**

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS ET RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2025 :

État de la situation financière consolidée au 31 décembre 2025

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2025

État du résultat global consolidé au 31 décembre 2025

Tableau des variations des capitaux propres consolidés au 31 décembre 2025

Tableau des flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2025

Rapport de gestion consolidé au 31 décembre 2025

ISPD NETWORK S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES
COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS ET RAPPORT DE GESTION
CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE 2025

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ
CORRESPONDANT À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025
(Exprimé en euros)

ACTIF		31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles	6	1 040 457	1 369 814
Fonds de commerce de consolidation intra-groupe	5	7 623 724	8 085 976
Fonds de commerce	7	1 630 833	1 776 566
Immobilisations incorporelles	7	3 675 822	3 058 550
Immobilisations incorporelles en cours	7	10 000	563 508
Actifs financiers non courants	9	170 648	135 474
Actifs financiers non courants de la société du groupe	23	2 391 600	1 451 600
Actifs d'impôts différés	15	4 609 367	4 958 084
Actifs non courants		21 152 451	21 399 572
Créances commerciales et autres créances	9	31 677 084	41 397 190
Clients du groupe	9 et 23	246 493	251 733
Autres actifs courants	9	1 227 276	494 621
Autres actifs courants des sociétés du groupe	9 et 23	27 759	6 000
Créances sur les administrations publiques	15	8 398 518	7 938 041
Actif d'impôt courant	15	195 596	234 444
Frais anticipés		698 704	369 352
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	13 736 563	6 531 325
Actifs courants		56 207 993	57 222 706
Total de l'actif		77 360 444	78 622 279

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
CORRESPONDANT À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025
(Exprimé en euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		31/12/2025	31/12/2024
Capital social	12	819 019	819 099
Actions propres		(665 000)	(665 000)
Réserve légale		46 282	46 282
Réserves dans les sociétés intégrées globalement		3 977 681	5 481 922
Résultat de l'exercice attribué à la société mère		305 396	(472 798)
Écarts de conversion	13	(873 946)	(409 523)
Capitaux propres attribués à la société mère	12	3 609 433	4 799 982
Capitaux propres attribués aux associés externes		(34 135)	6 985
Capitaux propres		3 575 298	4 806 967
Dettes à long terme auprès d'établissements de crédit	10	1 740 136	2 704 954
Dettes à long terme envers des sociétés du groupe	10 et 23	6 821 556	7 726 852
Autres dettes à long terme	10	1 692 862	2 582 099
Fournisseurs d'immobilisations non courantes		-	1 797
Provisions	17	289 640	364 428
Passif d'impôt différé	15	33 857	31 949
Passifs non courants		10 578 051	13 412 078
Dettes à court terme auprès d'établissements de crédit	10	10 564 124	9 847 791
Autres dettes à court terme	10	1 589 942	860 270
Dettes à court terme envers des sociétés du groupe	10 et 23	2 424 824	1 446 798
Fournisseurs et autres dettes	10	37 638 936	36 791 309
Fournisseurs du groupe	10 et 23	1 815 486	1 869 123
Fournisseurs d'immobilisations	10	30 835	39 372
Salaires à payer	10	2 158 682	2 057 607
Dettes envers les administrations publiques	16	6 188 182	5 421 308
Passif d'impôt courant	15	152 893	145 176
Produits constatés d'avance		568 837	1 696 482
Autres passifs courants	10	74 355	227 997
Passifs courants		63 207 095	60 403 233
Total des capitaux propres et du passif		77 360 444	78 622 279

ISPD NETWORK S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
CORRESPONDANT À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025
(Exprimé en euros)

COMPTE DE RÉSULTAT	Note	2025	2024
Chiffre d'affaires net	16e	143 422 890	156 089 185
Autres recettes		9 147	452 620
Travaux réalisés par l'entreprise et portés à l'actif		400 000	158 654
Imputation des subventions		262 627	112 583
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		144 094 665	156 813 043
Approvisionnements	16.b	(97 521 726)	(107 023 902)
Frais de personnel	16.c	(36 110 098)	(38 906 988)
Salaires, traitements et assimilés		(29 747 631)	(32 171 220)
Charges sociales		(6 362 467)	(6 735 768)
Provisions pour amortissements des immobilisations		(1 864 748)	(1 691 780)
Provision pour immobilisations corporelles	6	(627 467)	(620 165)
Dotation aux immobilisations incorporelles	7	(1 237 281)	(1 071 616)
Autres charges d'exploitation		(7 951 493)	(8 773 519)
Services externes	16.d	(8 462 606)	(8 183 651)
Dépréciations des actifs courants	9,2	440 441	(590 236)
Dépréciation et résultats liés à la cession d'immobilisations		(18 118)	368
Autres résultats		112 164	290 145
Résultat lié à la perte de contrôle des participations consolidées	2	1 074 904	1 403 759
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(142 349 787)	(154 702 285)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 744 878	2 110 758
Produits financiers provenant de tiers	16.e	198 062	78 623
Produits financiers du groupe		140 799	39 795
Écarts de change positifs	11	346 523	460 738
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		685 384	579 156
Charges financières liées aux tiers	16.f	(1 095 145)	(693 459)
Charges financières du groupe		(194 595)	(439 903)
Différences de change négatives	11	(488 556)	(679 315)
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		(1 778 296)	(1 812 677)
RÉSULTAT FINANCIER		(1 092 912)	(1 233 521)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS		651 966	877 237
Impôt sur les sociétés	15	(146 594)	(1 134 470)
Impôts et autres		(132 758)	(128 698)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES		372 614	(385 931)
RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE		372 614	(385 931)
Résultat attribuable aux associés et aux intérêts minoritaires		67 218	86 867
RÉSULTAT ATTRIBUÉ AUX DÉTENTEURS DE TITRES DE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ MÈRE		305 396	(472 798)
Bénéfice par action :			
De base		0,02	(0,03)
Dilué		0,02	(0,03)

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES
ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ
CORRESPONDANT À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025
(Exprimé en euros)

<u>ISPD NETWORK S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES</u> <u>ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ</u> <u>AU 31 DÉCEMBRE 2025</u> (Exprimé en euros)			
	Remarque	31/12/2025	31/12/2024
RÉSULTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ MÈRE		305 396	(472 798)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres :			
Écarts de conversion	13	(464 424)	(436 078)
Partenaires externes		67 218	86 867
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES IMPUTÉS DIRECTEMENT AU CAPITAL PROPRE		(397 205)	(349 212)
Transferts au compte de résultat :		-	-
TOTAL DES TRANSFERTS VERS LE COMPTE DE RÉSULTAT		-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS		(91 810)	(822.010)
Attribuables à la société mère		305 396	(472 798)
Attribuables aux intérêts minoritaires		67 218	86 867



Comptes annuels consolidés d'ISPD Network, S.A. et de ses filiales au 31 décembre 2025

ISPD NETWORK, S.A. ET FILIALES ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS POUR
L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025
(Exprimé en euros)

	Capital souscrit	Réserves	Résultat de l'exercice	(Actions de la société mère)	Autres instruments de capitaux propres	Écarts de conversion	Associés externes	Total
Solde au 01/01/2024	819 099	4 842 246	2 852 801	(665 000)	-	26 556	(112 314)	7 763 389
Produits et charges comptabilisés	-	-	(472 798)	-	-	(436 078)	86 867	(822 009)
Autres opérations	(80)	(1 245 035)	-	-	-	-	32 432	(1 212 683)
Répartition du résultat		2 852 801	(2 852 801)	-	-	-	-	-
Sortie du périmètre de consolidation	-	(921 728)	-	-	-	-	-	(921 728)
Solde au 31/12/2024	819 019	5 528 284	(472 798)	(665 000)	-	(409 523)	6 985	4 806 969
Solde au 01/01/2025	819 019	5 528 284	(472 798)	(665 000)	-	(409 522)	6 986	4 806 969
Produits et charges comptabilisés	-	-	305 396	-	-	(464 424)	67 218	(91 810)
Autres opérations	-	(779 075)	-	-	-	-	(108 338)	(887 413)
Répartition du résultat	-	(472 798)	472 798	-	-	-	-	-
Sortie du périmètre de consolidation	-	(252 448)	-	-	-	-	-	(252 448)
Solde au 31/12/2025	819 019	4 023 963	305 396	(665 000)	-	(873 946)	(34 135)	3 575 298

ISPD NETWORK, S.A. ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES
TABLEAU DES
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
CORRESPONDANT À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025
(Exprimé en euros)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	Note annexe	31/12/2025	31/12/2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS ORDINAIRES (A)		10 480 309	(4 832 658)
Bénéfice avant impôts		651 966	877 237
Ajustement des postes n'impliquant pas de mouvements de trésorerie :			
+ Amortissements	7 et 8	1 400 150	1 252 238
+/- Corrections de valeur pour dépréciation	10,2	(529 232)	517 740
+/- Subventions transférées au compte de résultat		-	-
- Produits financiers	17	(338 861)	(118 418)
+ Charges financières	17	1 289 741	1 133 362
+/- Écarts de change	12	142 032	218 577
+/- Autres produits et charges		(356 428)	(449 166)
+/- Produits et charges comptabilisés au titre de la perte de contrôle	2	(1 074 904)	(1 403 759)
+/- Autres impôts		-	(128 698)
Ajustement des variations du fonds de roulement :			
Variation des créances		9 606 683	5 156 656
Variation du solde des créanciers		1 174 098	(5 946 679)
Variation des autres actifs courants		(505 095)	(1 348 759)
Variation des autres passifs non courants		(74 676)	412 859
Variation des autres passifs courants		(184 158)	(3 706 648)
Autres actifs non courants		(35 174)	49 462
- Paiement de l'impôt sur les bénéfices		(58 217)	(773 619)
Paiements d'intérêts (-)		(825 678)	(693 459)
Encaissements d'intérêts (+)		198 062	118 418
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)		(1 450 598)	(1 917 534)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	7	(1 838 671)	(1 347 425)
Acquisition d'immobilisations corporelles	6	(14 000)	(193 109)
Regroupements d'entreprises/sorties de périmètre		402 073	(377 000)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)		(1 360 049)	1 996 691
Variation de la dette du groupe		(952 000)	(1 048 723)
Variation des dettes envers d'autres entités		(248 485)	3 045 415
Variation des autres dettes		(159 564)	-
EFFET DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE (D)		(464 423)	(436 079)
Variation nette de la trésorerie et des autres liquidités (E=A+B+C+D)		7 205 238	(5 189 579)
Trésorerie et autres moyens liquides au début de la période (F)		6 531 325	11 720 904
Ajouts liés aux regroupements d'entreprises à la date de la transaction		-	-
Trésorerie et autres moyens de paiement à la fin de la période (G=E+F)		13 736 563	6 531 325

Index

NOTE1.	S SOCIÉTÉS DU GROUPE, DES SOCIÉTÉS MULTIGROUPES ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES	11
NOTE 2.	DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS	16
NOTE 3.	BÉNÉFICE PAR ACTION	20
NOTE 4.	PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES	21
NOTE5.	FONDS DE COMMERCE DE CONSOLIDATION	38
NOTE6.	IMMOBILISATIONS CORPORELLESCORPORELS	40
NOTE7.	IMMOBILISÉES INCORPORELLES	42
NOTE 8.	CONTRATS DE LOCATION	43
NOTE9.	ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME	45
NOTE10.	PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT TERME	46
NOTE11.	INFORMATIONS SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS	49
NOTE 12.	FONDS PROPRES	54
NOTE 13.	ÉCARTS DE CONVERSION	56
NOTE14.	PROJETS DE R&D&I	57
NOTE15.	SITUATION FISCALE	58
NOTE 16.	RECETTES ET DÉPENSES	65
NOTE17.	PROVISIONS ET CONTINGENCES	67
NOTE18.	INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	68
NOTE 19.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	68
NOTE 20.	RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	68
NOTE 21.	AUTRES INFORMATIONS	69
NOTE 22.	INFORMATIONS SECTORIELLES	70
NOTE23.	OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	75
NOTE 24.	REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	77
NOTE25.	ÉVALUATION DE LA JUSTE	80

ISPD NETWORK, S.A. ET SES FILIALES**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025****NOTE 1. SOCIÉTÉS DU GROUPE, DU MULTIGROUPE ET DE L' T ASSOCIÉES****1.1) Société mère : informations générales et activité.****a. Constitution et siège social**

ISPD Network, S.A. (ci-après la « Société mère »), anciennement dénommée Antevenio, S.A., a été constituée le 20 novembre 1997 sous le nom de « Interactive Network, S.L. » en Espagne, avant de se transformer en société anonyme et de changer sa dénomination pour I-Network Publicidad, S.A. le 22 janvier 2001. Auparavant, le 7 avril 2005, l'assemblée générale des actionnaires avait décidé de modifier la dénomination sociale de la société mère en Antevenio S.A. Le 25 novembre 2021, l'assemblée générale des actionnaires a décidé de changer la dénomination en ISPD Network S.A.

Son siège social et fiscal est situé C/Apolonio Morales 13C, Madrid

La société mère, dont les principaux actionnaires sont détaillés dans la note 12, est contrôlée par ISP Digital, S.L.U., qui est la société mère ultime du groupe.

b. Informations générales

Les comptes annuels consolidés du groupe ISPD Network ont été préparés et établis par le conseil d'administration de la société mère.

Dans les comptes annuels consolidés, la monnaie de présentation utilisée est l'euro, sans décimales. Les chiffres sont présentés en euros, sauf indication contraire.

c. Activité

Son activité consiste à exercer les activités qui, conformément aux dispositions en vigueur en matière de publicité, sont propres aux agences de publicité générale, et elle peut accomplir tout type d'actes, de contrats et d'opérations et, d'une manière générale, prendre toutes les mesures qui conduisent directement ou indirectement, ou qui sont jugées nécessaires ou opportunes, à la réalisation de l'objet social susmentionné. Les activités relevant de son objet social peuvent être exercées en tout ou en partie par la société mère, soit directement, soit indirectement par le biais de sa participation dans d'autres sociétés ayant un objet identique ou analogue.

Les actions d'ISPD Network, S.A. sont admises à la cotation sur le marché alternatif boursier français Euronext Growth. La cotation sur ce marché a débuté en 2007.

d. Exercice financier

L'exercice comptable de la société mère couvre la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année.

1.2) Filiales

Le détail des sociétés dépendantes incluses dans le périmètre de consolidation est le suivant :

Société	Pourcentage de participation au 31/12/2025	Pourcentage de participation au 31/12/2024
Mamvo Performance, S.L.U.	100 %	100 %
Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.U. (f)	-	100 %
ISPD Italia S.R.L	100 %	100 %
Rebold Marketing S.L.U.	100 %	100 %
Antevenio Argentina S.R.L. (a)	100 %	100 %
Antevenio México S.A. de C.V.	100 %	100 %
Antevenio Media S.L.U.	100 %	100 %
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L. (d)	100 %	100 %
Acceso by ISPD S.L.U. (anciennement Rebold Communication) (g)	100 %	100 %
Happyfication, Inc.	100 %	100 %
Acceso Content in Context, S.A. de C.V.	100 %	100 %
Acceso Colombia, S.A.S	100 %	100 %
Digilant Colombia, S.A.S.	100 %	100 %
Digilant INC (h)	100 %	100 %
Digilant Perú S.A.C.	100 %	100 %
Dglnt S.A. de C.V.	100 %	100 %
Filipides S.A. de C.V.(b)	100 %	100 %
B2Marketplace México, S.A. de C.V. (d)	100 %	100 %
Blue Digital Servicios de Marketing S.A.	65 %	65 %
Digilant Chile, S.p.a.(c)	100 %	100 %
Blue Media, S.p.A. (c)	100 %	100 %
Rebold Panama, S.A.	100 %	100 %
ISPD Iberia SL(e)	100 %	100 %
B2Marketplace Holding SL(e)	100 %	100 %
B2Marketplace USA, Inc. (d) (e)	100 %	100 %
UTE Drassanes (i)	100 %	-
B2Marketplace Italy SRL (i) (d)	100 %	-

Le pourcentage de participation correspond au pourcentage des droits de vote.

La participation au capital de ces sociétés dépendantes est détenue par la société mère, sauf dans les cas suivants :

(a) Participation détenue par Mamvo Performance, S.L.U. et Rebold Marketing, S.L.U. (anciennement Antevenio España, S.L.U.) (respectivement 75 % et 25 %).

(b) Participation détenue par Digilant SA de CV

(c) Participations détenues par Blue Digital

(d) Sociétés dépendantes de B2Marketplace Holding S.L.U.

(e) En 2024, trois nouvelles sociétés ont été créées : ISPD Iberia, spécialisée dans la conception et la réalisation de campagnes publicitaires sur divers supports ainsi que dans la gestion de stratégies marketing ; B2Marketplace Holding, proposant des services de conseil technique, d'accompagnement en matière d'innovation et d'autres prestations professionnelles ; et enfin, B2Marketplace USA, Inc., proposant des services de conseil technique, d'accompagnement en matière d'innovation et d'autres prestations professionnelles.

(f) Le 30 juin 2025, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la cession de Marketing Manager Servicios de Marketing S.L. Cette cession de participations a généré un bénéfice comptabilisé sous la rubrique « Résultat lié à la perte de contrôle des participations consolidées » d'un montant de 1 074 904 euros. (voir note 24)

(g) Le 17 décembre 2025, la société Rebold Communications S.L.U., titulaire du numéro d'identification fiscale B59094870, a changé sa dénomination sociale pour Acceso by ISPD S.L.U. tout en conservant le même numéro d'identification fiscale.

(h) En date du 17 décembre 2025, la société ISPD Network S.A., en sa qualité d'associée unique d'Acceso by ISPD S.L.U. (anciennement Rebold Communication S.L.U.), distribue un dividende en nature correspondant à la totalité des actions représentant 100 % du capital social de la société Digilant INC (voir note 24)

(i) En 2025, une nouvelle société, B2Marketplace Italy SRL, a été constituée ; elle propose des services de conseil technique, de conseil en innovation et d'autres services professionnels. De même, le groupement d'entreprises Drassanes a été constitué ; il propose des services de conseil technique et des activités de communication.

Par ailleurs, le 10 octobre 2023, ISPD Italia (anciennement Rebold Italia) a acquis la société Rocket PPC. Cette société a été intégrée par intégration globale dans le périmètre de consolidation à compter du 1er septembre 2023, date à laquelle ISPD Italia en a pris le contrôle. Au cours de l'exercice 2024, ISPD Italia a absorbé Rocket PPC (voir note 24).

Le 30 avril 2024, Antevenio France, S.R.L. a été entièrement dissoute. Cette opération a généré un bénéfice consolidé de 38 753 euros, comptabilisé dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat lié à la perte de contrôle des participations consolidées ».

Le 15 décembre 2024, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la dissolution anticipée d'Antevenio Publicité, avec effet au 15 décembre 2024. À cette même date, Antevenio Publicité a officialisé sa dissolution, ce qui a entraîné la cessation de son activité. Cette dissolution a généré un produit pour le groupe, comptabilisé dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat lié à la perte de contrôle des participations consolidées » pour un montant de 1 365 006 euros.

En 2025, l' t constituée. En juillet 2025, une fois l'objet social pour lequel elle avait été créée atteint, le projet mené à bien et les obligations découlant de sa participation remplies, l' t liquidée conformément aux procédures de liquidation prévues par la législation en vigueur. Elles présentaient un montant créditeur et débiteur dans les comptes de postes en attente d'affectation de 68 119 euros, sans incidence sur nos états financiers au 31 décembre 2025.

Les sociétés dépendantes ont été incluses dans la consolidation selon la méthode de l'intégration globale, déterminée par le fait de détenir la majorité des droits de vote. De même, elles clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre de chaque exercice.

Aucune société filiale n'est exclue du processus de consolidation.

Les principales caractéristiques des sociétés dépendantes sont les suivantes :

Société	Année de constitution/prise de contrôle	Siège social	Objet social
Mamvo Performance, S.L.U.	1996	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Publicité en ligne et marketing direct pour la génération de contacts utiles.
ISPD Italia S.R.L.	2004	Via Dei Piatti 11 CP 20123 Milan	Publicité et marketing sur Internet
Rebold Marketing S.L.U.	2009	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Prestation de services publicitaires, exploitation publicitaire en ligne et commerce électronique par le biais de moyens télématiques
Antevenio Argentina S.R.L.	2010	Esmeralda 1376, 2e étage, Buenos Aires, Argentine	Prestation de services d'intermédiation commerciale, de marketing et de publicité.
Antevenio México, S.A. de CV	2007	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Section CP 11540 Mexico	Autres services de publicité
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L	2017	C/ Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques
Accès par ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication)	1986	Rambla Catalunya, 123, Entlo. 08008 Barcelone	Prestation de services d'accès à Internet. Création, gestion et développement de portails Internet
Happyfication Inc	2011	68 Harrison Avenue #605 PMB 14953 Boston, MA 02111 (États-Unis)	Entreprise indépendante spécialisée dans les technologies publicitaires qui fournit à ses partenaires et clients des outils et des services permettant de planifier, de mesurer et de diffuser les médias numériques de manière plus efficace.
Acceso Content in Context S.A. de C.V.	2014	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Sección CP 11540 Mexico	Fourniture de services d'accès à Internet. Création, gestion et développement de portails Internet
Acceso Colombia, S.A.S	2013	Carrera 10 n° 97A-13, bureau 408, tour A, Bogotá DC	Prestation de services de suivi et d'analyse de contenus d'information dans les médias
Digilant Colombia, S.A.S.	2013	Carrera 10 #97A-13, bureau 408, tour A, Bogotá DC	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires et d'achat-vente, prestation de services de conseil, de marketing, de communication et de conseil général
Digilant Inc	2009	68 Harrison Avenue #605 PMB 14953 Boston, MA 02111 (États-Unis)	Entreprise indépendante spécialisée dans les technologies publicitaires qui fournit à ses partenaires et clients des outils et des services pour planifier, acheter, mesurer et diffuser les médias numériques de manière plus efficace.
DgInt, SA de CV	2010	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Sección CP 11540 Mexico	Achat, vente, échange, commercialisation et autres transactions commerciales concernant tous types d'espaces publicitaires
Filipides, S.A. de C.V.	2008	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Sección CP 11540 Mexico	Sélectionner et recruter du personnel pour pourvoir tout poste et fournir du personnel à tout tiers
B2Marketplace México, S.A. de C.V.	2018	Goldsmith 352, Miguel Hidalgo Polanco III Section CP 11540 Mexico	Prestation de services administratifs, gestion du personnel, conseil, marketing, communication et conseil en général.

Société	Année de constitution/prise de contrôle	Siège social	Objet social
Digilant Perú, S.A.C.	2017	573, rue Los Forestales – Quartier résidentiel Los Ingenieros – District de La Molina – Province et département de Lima	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires et d'achat-vente, prestation de services de conseil, de marketing, de communication et de conseil général
Blue Digital Servicios de Marketing, S.A.	2011	5950, avenue Apoquindo – 20e étage – Las Condes – Région métropolitaine de Santiago du Chili	Publicité, promotion, marketing
Digilant Chile, S.p.a.	2017	General del Canto 50 – bureau 301 PROVIDENCIA / SANTIAGO	Évaluation et négociation d'espaces publicitaires, prestation de services de conseil, marketing, communication et conseil général
Rebold Panamá, S.A.	2020	OBARRIO, AVENUE SAMUEL LEWIS ET RUE 53, BÂTIMENT OMEGA, 6E ÉTAGE, BUREAU N° 6B-861 PANAMA,	Exercer toute activité commerciale, à l'intérieur ou à l'extérieur de la République du Panama
Blue Media S.P.A	2015	5950, avenue Apoquindo – 20e étage – Las Condes – région métropolitaine Santiago du Chili	Publicité, promotion, marketing
Antevenio Media SLU	2023	Rue Apolonio Morales 13C 28036 Madrid	Prestation de services publicitaires, exploitation publicitaire en ligne et commerce électronique par le biais de moyens télématiques
ISPD Iberia SL	2024	13C, rue Apolonio Morales, 28036 Madrid	Création et réalisation de campagnes publicitaires sur divers supports, ainsi que la gestion de stratégies marketing
B2Marketplace Holding SL	2024	13C, rue Apolonio Morales, 28036 Madrid	Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques
B2Marketplace USA, Inc.	2024	68 Harrison Avenue #605 PMB 14953 Boston, MA 02111 (États-Unis)	Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques
UTE Drassanes	2025	Rambla Catalunya, 123, Entlo. 08008 Barcelone	Conseil et activités de communication pour le programme « Service de traduction et de correction des textes de divers documents du Conseil des Drassanes Reials et des Musées maritimes de Barcelone »
B2Marketplace Italy SRL (i)	2025	Via dei Piatti 11 CP 20123 Milan	Entreprise spécialisée dans l'optimisation et l'amélioration de la présence des marques, des fabricants et des distributeurs sur les plateformes numériques

NOTE 2. CONDITIONS DE DES LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

a) Application des Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les comptes annuels consolidés ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, conformément au règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, en tenant compte de l'ensemble des principes et normes comptables ainsi que des critères d'évaluation obligatoires ayant une incidence significative. Les comptes annuels consolidés sont établis selon les Normes internationales d'information financière (IFRS-UE) depuis 2006, date à laquelle le Groupe a fait son entrée sur le marché alternatif français Euronext Growth (voir note 1) au cours de l'exercice 2007.

La note 4 résume les principes comptables et les critères d'évaluation les plus significatifs appliqués lors de l'établissement des présents comptes annuels consolidés par les administrateurs. Les informations contenues dans les présents comptes annuels consolidés relèvent de la responsabilité des administrateurs de la société mère.

Conformément aux dispositions des normes IFRS, les comptes annuels consolidés comprennent les états consolidés suivants correspondant à l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- État de la situation financière consolidé.
- Compte de résultat consolidé.
- État du résultat global consolidé.
- État des variations des capitaux propres consolidés.
- Tableau des flux de trésorerie consolidés.
- Rapport de gestion consolidé.

Au cours de l'exercice 2025, de nouvelles normes comptables et/ou modifications sont entrées en vigueur et ont donc été prises en compte dans l'établissement des présents comptes annuels consolidés. Il s'agit des normes suivantes :

- 1) Normes et interprétations approuvées par l'Union européenne, applicables pour la première fois aux comptes annuels consolidés de l'exercice 2025.

Normes et amendements aux normes		Date d'entrée en vigueur UE
IAS 21	Effets des variations des taux de change des devises étrangères : absence d'interchangeabilité (publiée le 15 août 2023)	1er janvier 2025

- 2) Autres normes, modifications et interprétations publiées par l'IASB en attente d'approbation par l'Union européenne :

Normes et amendements aux normes		Date d'entrée en vigueur IASB	Date d'entrée en vigueur UE
IFRS 19	Amendements à la norme IFRS 19 – Filiales ne présentant pas de comptes publics : informations à fournir (publiés le 21 août 2025)	1er janvier 2027	1er janvier 2027
IFRS 10, IFRS 9, IFRS 1, IAS 7, IFRS 7	Améliorations annuelles des normes comptables IFRS — Volume 11 (publié le 18 juillet 2024)	1er janvier 2026	1er janvier 2026
IFRS 9 et IFRS 7	Modifications apportées à la classification et à l'évaluation des instruments financiers (modifications apportées à la norme IFRS 9 et à la norme IFRS 7) (publiées le 30 mai 2024) Contrats liés à l'électricité dépendant de la nature Modifications apportées à la norme IFRS 9 et à la norme IFRS 7 (publiées le 18 décembre 2024)	1er janvier 2026	1er janvier 2026
IFRS 18	Présentation et informations à fournir dans les états financiers (publiée le 9 avril 2024)	1er janvier 2027	1er janvier 2027
IAS 21	Amendements à la norme IAS 21 Effets des variations des taux de change : conversion dans une monnaie de présentation hyperinflationniste (publiés le 13 novembre 2025)	1er janvier 2027	1er janvier 2027

Aucune de ces normes n'a été adoptée par anticipation par le Groupe. Les administrateurs ont évalué les impacts potentiels de la future application de ces normes et estiment que leur entrée en vigueur n'aura pas d'effet significatif sur les comptes annuels consolidés.

En ce qui concerne la future application de la norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers », cette norme, bien qu'elle n'ait pas d'incidence sur le résultat, ni sur les flux de trésorerie, ni sur la situation financière du Groupe, elle introduira toutefois de nouveaux critères de présentation, principalement en ce qui concerne le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie et, dans une moindre mesure, le bilan, ainsi que de nouvelles exigences en matière de ventilation des informations et de critères d'agrégation et de désagrégation, tant dans les états financiers primaires que dans les notes. À titre préliminaire, les principaux impacts identifiés concernent les cinq catégories de présentation des produits et des charges (d'exploitation, d'investissement et de financement) et les nouveaux sous-totaux qui en découlent (« résultat d'exploitation » et « résultat avant financement et impôts »), ainsi que les critères de présentation de certains postes, tant dans le compte de résultat (notamment la présentation des écarts de change au sein de chaque catégorie en fonction de la nature du poste qui les génère), que dans le tableau des flux de trésorerie (notamment les dividendes reçus des entreprises détenues dans les flux de trésorerie d'investissement), ainsi que la prise en compte du « résultat d'exploitation » et du « résultat avant financement et impôts » comme nouveau point de départ pour l'élaboration du tableau des flux de trésorerie.

b) Image fidèle

Les comptes annuels consolidés ci-joints, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, ont été établis à partir des registres comptables des différentes sociétés d' s composant le Groupe, et sont présentés conformément aux normes IFRS-UE et à la législation espagnole applicable en matière comptable, de manière à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des résultats, des variations du patrimoine et des flux de trésorerie du Groupe au cours

de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les comptes annuels consolidés établis par les administrateurs de la société mère seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires de la société mère, et il est estimé qu'ils seront approuvés sans aucune modification.

c) Aspects critiques de l'évaluation et estimation de l'incertitude

Lors de l'établissement des comptes annuels consolidés ci-joints, conformément aux normes IFRS-UE, des estimations et des hypothèses formulées par les dirigeants de la société mère ont été utilisées pour évaluer certains des actifs, passifs, produits, charges et engagements qui y figurent. Celles qui ont l'impact le plus significatif sur les comptes annuels consolidés sont abordées dans les différentes sections du présent document :

- La durée de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles (notes 4f et 4g). La détermination des durées de vie utiles nécessite des estimations concernant l'évolution technologique attendue et les utilisations alternatives des actifs. Les hypothèses relatives au cadre technologique et à son évolution future impliquent un degré significatif de jugement, dans la mesure où le moment et la nature des changements technologiques futurs sont difficiles à prévoir.
- L'évaluation des pertes éventuelles liées à la dépréciation du fonds de commerce (notes 4h et 4i). La détermination de la nécessité de comptabiliser une perte de valeur implique la réalisation d'estimations qui comprennent, entre autres, l'analyse des causes de la dépréciation potentielle, ainsi que le moment et le montant attendu de celle-ci. Des tests de dépréciation sont effectués chaque année sur les unités génératrices de trésorerie concernées, sur la base de flux de trésorerie futurs ajustés au risque et actualisés aux taux d'intérêt appropriés. Les hypothèses clés utilisées sont précisées dans la note 5. Les hypothèses relatives aux flux de trésorerie futurs ajustés au risque et aux taux d'actualisation sont fondées sur les prévisions commerciales et sont donc intrinsèquement subjectives. Des événements futurs pourraient entraîner une modification des estimations réalisées par la Direction, avec pour conséquence un effet défavorable sur les résultats futurs du Groupe. Dans la mesure où cela a été jugé significatif, une analyse de sensibilité a été présentée concernant l'effet des variations de ces hypothèses et leur incidence sur la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT).
- La juste valeur de certains instruments financiers et leur éventuelle dépréciation (notes 4k et 4w).
- Le calcul des provisions, ainsi que la probabilité de survenance et le montant des passifs indéterminés ou éventuels (note 4o).
- Les prévisions de bénéfices fiscaux futurs rendant probable la récupération des actifs d'impôts différés (note 4m). Le Groupe évalue la recouvrabilité des actifs d'impôts différés sur la base d'estimations des résultats futurs du groupe fiscal. Cette recouvrabilité dépend en dernier ressort de la capacité du groupe fiscal à générer des bénéfices imposables au cours de la période pendant laquelle les actifs d'impôts différés sont déductibles. Des événements futurs pourraient entraîner une modification de l s estimations réalisées par la Direction, avec pour conséquence un effet défavorable sur

les bénéfices imposables futurs du Groupe. L'analyse tient compte du calendrier prévu de reprise des passifs d'impôts différés.

- La détermination de la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises (note 4u).
- Calcul de l'estimation des pertes de crédit attendues sur les débiteurs commerciaux et les actifs liés au contrat : hypothèses clés pour déterminer le taux de perte moyen pondéré.
- Détermination du taux d'intérêt marginal à appliquer pour le modèle de calcul des contrats de location.

Ces estimations ont été réalisées sur la base des meilleures informations disponibles à la date d'établissement des présents comptes annuels consolidés, de l'expérience historique et d'autres facteurs variés jugés pertinents à ce moment-là. Toutefois, les résultats finaux pourraient différer de ces estimations. Tout événement futur inconnu à la date d'élaboration de ces estimations pourrait donner lieu à des modifications (à la hausse ou à la baisse), qui seraient, le cas échéant, effectuées de manière prospective.

Le Groupe est parvenu à la conclusion qu'il n'existe aucune incertitude significative susceptible de remettre en cause sa capacité à poursuivre son activité.

d) Classification des postes courants et non courants

Pour la classification des postes courants, un délai maximal d'un an à compter de la date des présents comptes annuels consolidés a été pris en compte.

e) Correction d'erreurs

Aucune correction d'erreurs n'a été effectuée au cours de l'exercice 2025.

f) Comparaison des informations d'

Les présents comptes annuels consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 présentent, sous forme comparative, les chiffres de l'exercice 2024, qui figuraient dans les comptes annuels consolidés de l'exercice 2024 approuvés par l'assemblée générale des actionnaires de la société mère en date du 26 juin 2025, qui ont également été établies conformément aux Normes internationales d'information financière adoptées par l'Union européenne.

g) Entreprise en activité

Comme il ressort du bilan consolidé ci-joint au 31 décembre 2025, le Groupe présente un besoin en fonds de roulement négatif d'un montant de 7,0 millions d'euros, contre un besoin en fonds de roulement négatif de 3,2 millions d'euros au cours de l'exercice 2024.

Le Groupe a évalué sa capacité à poursuivre son activité en tant qu'entreprise en activité, en tenant compte de toutes les informations disponibles sur l'avenir, couvrant l' , à l'exception des douze mois suivant la date de clôture. À l'issue de cette analyse, aucune incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la continuité du Groupe n'a été identifiée, sur la base

des facteurs suivants :

1. Génération récurrente de résultats d'exploitation positifs : Le Groupe présente une génération récurrente d'EBITDA positif, ce qui démontre la capacité de son activité courante à générer des flux de trésorerie suffisants pour honorer ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance. À cet égard, au cours de l'exercice 2025, des flux de trésorerie liés à l'activité courante du Groupe ont été générés pour un montant de 10 millions d'euros.
2. Nature du besoin en fonds de roulement négatif : Le besoin en fonds de roulement négatif observé à la date de clôture s'explique en partie par l'existence de dettes envers des sociétés liées d'un montant de 4,2 millions d'euros, qui offrent, si nécessaire, une certaine flexibilité quant à leur calendrier d'échéances. Par conséquent, son impact sur la liquidité réelle du Groupe est limité et ne compromet pas sa capacité de continuité.
3. Situation patrimoniale : À la clôture de l'exercice 2025, le Groupe présente un patrimoine attribué à la société mère d'un montant de 3,6 millions d'euros, ce qui reflète la solvabilité patrimoniale du Groupe.

En conséquence, les administrateurs de la société mère ont établi les présents comptes annuels consolidés selon le principe de l'entreprise en activité.

NOTE 3. BÉNÉFICE PAR ACTION

Bénéfice de base par action

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le résultat consolidé de l'exercice attribuable à la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen d'actions propres détenues au cours de celui-ci.

Le calcul du bénéfice/de la perte par action est présenté ci-dessous :

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net de l'exercice	305 396	(472 798)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 716 262	14 716 262
Bénéfice/perte de base par nombre moyen pondéré d'actions	0,02	(0,03)

Il n'y a pas de différence entre les actions de base et les actions diluées.

Bénéfice dilué par action

Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même manière que le bénéfice/la perte de base par action, mais le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est augmenté des options sur actions, des warrants et de la dette convertible, qui n'existent pas à la clôture des exercices 2025 et 2024.

Au cours des périodes présentées, le Groupe n'a réalisé aucune opération susceptible d'entraîner une dilution, de sorte que le bénéfice/la perte de base par action correspond au bénéfice/à la perte dilué(e) par action.

Distribution de dividendes :

Au cours des exercices 2025 et 2024, aucun dividende n'a été versé à des sociétés ne faisant pas partie du périmètre de consolidation.

NOTE 4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales règles d'évaluation utilisées par le Groupe pour l'établissement des comptes annuels consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été les suivantes :

a) Procédures de consolidation

Les comptes annuels consolidés comprennent la société mère et toutes les filiales. Les filiales sont les entités sur lesquelles la société mère ou l'une de ses filiales exerce un contrôle. Le contrôle est déterminé par :

- un pouvoir sur la société détenue,
- L'exposition à, ou l'existence de droits sur, des rendements variables résultant de sa relation avec la société détenue, et
- La possibilité d'utiliser son pouvoir sur la société détenue pour modifier le montant de ces rendements.

Les filiales sont consolidées dès lors qu'elles ont été acquises dans le but d'en disposer.

La méthode de l'intégration globale, principale méthode de consolidation, consiste à additionner l'ensemble des actifs, passifs, produits et charges de la société mère et de ses filiales. Les soldes, transactions et gains et pertes réalisés entre les sociétés du groupe faisant partie des activités poursuivies sont éliminés lors du processus de consolidation. Les transactions entre les activités poursuivies et les activités abandonnées qui devraient se poursuivre après la cession ne sont pas éliminées des activités poursuivies afin de présenter ces dernières de manière cohérente avec les opérations commerciales qu'elles réalisent.

Les entreprises associées, c'est-à-dire les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable mais ne détient pas le contrôle, ainsi que les entités contrôlées conjointement (« joint-ventures »), pour lesquelles les entreprises ont droit aux actifs nets issus de l'accord contractuel, ont été consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Les bénéfices ou pertes résultant de transactions entre les sociétés du Groupe et les entreprises associées ou les entités contrôlées conjointement ont été éliminés proportionnellement à la participation du Groupe dans ces sociétés. Si la part du Groupe dans les pertes d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence est supérieure à son investissement dans l'entité, le Groupe comptabilise une provision pour sa part dans les pertes survenues au-delà de cet investissement. La participation dans une société comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence correspond à la valeur comptable de la participation au capital, ainsi qu'aux autres intérêts non courants qui, en substance, font partie de la participation nette dans ladite société.

Les états financiers des filiales, des entreprises associées et des entités contrôlées conjointement se rapportent à l'exercice clos à la même date que les états financiers individuels de la société

mère et ont été établis selon des méthodes comptables (IFRS-UE) homogènes.

Perte de contrôle (IFRS 10)

Une société mère peut perdre le contrôle d'une filiale à la suite de deux ou plusieurs accords (transactions). Toutefois, certaines circonstances indiquent parfois que ces accords multiples doivent être comptabilisés comme une seule transaction. Pour déterminer si les accords doivent être comptabilisés comme une seule transaction, une société mère doit examiner l'ensemble des termes et conditions des accords ainsi que leurs effets économiques. La présence d'un ou de plusieurs des facteurs suivants indique qu'une société mère devrait comptabiliser les accords multiples comme une seule transaction :

- (a) Ils sont conclus simultanément ou l'un dépend de l'autre.
- (b) Ils font partie d'une transaction unique visant à produire un effet commercial global.
- (c) La réalisation d'un accord dépend de la réalisation d'au moins un des autres accords.
- (d) Un accord considéré isolément n'est pas justifié sur le plan économique, mais il l'est lorsqu'il est considéré conjointement avec d'autres.

Si une société mère perd le contrôle d'une filiale :

a) Elle doit décomptabiliser :

- Les actifs (y compris le fonds de commerce) et les passifs de la filiale à leur valeur comptable à la date à laquelle le contrôle est perdu.
- La valeur comptable de toutes les participations non dominantes dans l'ancienne filiale à la date de la perte de contrôle (y compris toutes les composantes des autres éléments du résultat global qui leur sont attribuables).

b) Elle devra comptabiliser :

- La juste valeur de la contrepartie reçue, le cas échéant, pour la transaction, l'événement ou les circonstances ayant donné lieu à la perte de contrôle.
- Si la transaction, l'événement ou les circonstances ayant entraîné la perte de contrôle entraînent une distribution d'actions de la filiale aux propriétaires en leur qualité de tels, cette distribution ; et
- Comptabilisera la participation conservée dans l'entité qui était auparavant une filiale à sa juste valeur à la date à laquelle le contrôle est perdu.

c) Elle reclassera dans le résultat, ou transférera directement aux réserves de bénéfices non distribués si d'autres normes IFRS l'exigent, les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à la filiale.

Si une société mère perd le contrôle d'une filiale, elle comptabilise tous les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à cette filiale selon les mêmes principes que ceux qui auraient été appliqués si la société mère avait cédé ou aliéné d'une autre manière les actifs ou passifs concernés. Par conséquent, en cas de perte de contrôle d'une filiale, si un profit ou une perte précédemment comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global a été reclassé(e) en résultat au moment de la cession ou de la sortie par une autre voie des actifs ou passifs concernés, la société mère reclassera le profit ou la perte des capitaux propres en résultat (en tant qu'ajustement de reclassement). Si une réserve de réévaluation précédemment comptabilisée dans les autres éléments du résultat global a été transférée

directement aux réserves de bénéfices non distribués à la suite de la cession ou de la sortie par une autre voie de l'actif, la société mère transfère la réserve de réévaluation directement aux réserves de bénéfices non distribués lorsque le contrôle de la filiale est perdu.

b) Harmonisation des postes

Les différents postes des comptes annuels individuels de chacune des sociétés du groupe ont fait l'objet d'une harmonisation comptable, les critères appliqués ayant été alignés sur ceux utilisés par la société mère pour ses propres comptes annuels ou états financiers, dans la mesure où cela avait une incidence significative.

Pour les filiales intégrées dans les comptes annuels ou les états financiers du groupe ISPD Network, aucune harmonisation temporelle n'a été nécessaire, car toutes les sociétés ont pour date de clôture, pour l'établissement de leurs comptes annuels ou états financiers, le 31 décembre de chaque exercice.

c) Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation est déterminé à la date d'acquisition comme étant la contrepartie transférée plus la juste valeur des participations ne donnant pas le contrôle plus la juste valeur de la participation antérieure moins la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis.

Dans le cas d'un écart de consolidation positif, correspondant à l'excédent entre le coût de la participation et la valeur comptable théorique attribuable à la société détenue à la date de son intégration au Groupe, celui-ci est imputé directement et dans la mesure du possible aux éléments d'actif de la filiale, sans dépasser leur juste valeur. Si elle ne peut être affectée à des éléments patrimoniaux, elle est considérée comme un fonds de commerce de consolidation, et un test de dépréciation correspondant est effectué chaque année (voir note 4i).

La différence de consolidation négative est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé et correspond à la différence négative entre la valeur comptable de la participation directe de la société mère dans le capital de la filiale et la valeur de la part proportionnelle des capitaux propres de cette dernière, attribuable à ladite participation à la date de la première consolidation.

d) Écarts de conversion

Les postes du bilan consolidé et du compte de résultat consolidé des sociétés incluses dans la consolidation dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro ont été convertis en euros selon les critères suivants :

- Les actifs, passifs, produits et charges (à l'exception des capitaux propres) au taux de change en vigueur à la clôture de chaque exercice.
- Les postes du compte de résultat consolidé au taux de change moyen de l'exercice.
- Les capitaux propres au taux de change historique.

Les écarts résultant de l'application de taux de change différents, conformément aux critères susmentionnés, sont présentés dans la rubrique « Écarts de conversion » de l'État de la situation consolidée.

Économies hyperinflationnistes :

Conformément aux dispositions de la Norme comptable internationale (IAS) n° 21, les résultats et la situation financière d'une entité dont la monnaie fonctionnelle correspond à une économie hyperinflationniste sont convertis dans une monnaie de présentation différente en utilisant les procédures suivantes :

- (a) tous les montants (c'est-à-dire les actifs, les passifs, les postes de capitaux propres, les charges et les produits, y compris les chiffres comparatifs correspondants) seront convertis au taux de change de clôture en vigueur à la date du dernier état de la situation financière consolidé, sauf lorsque ces montants sont convertis dans la monnaie d'une économie non hyperinflationniste, auquel cas, les chiffres comparatifs seront ceux qui ont été présentés en tant que montants courants de l'année en question dans les états financiers de l'exercice précédent (c'est-à-dire que ces montants ne seront pas ajustés pour tenir compte des variations ultérieures du niveau des prix ou des taux de change).

Lorsque la monnaie fonctionnelle de l'entité est celle d'une économie hyperinflationniste, celle-ci retraite ses états financiers avant d'appliquer la méthode de conversion prévue aux paragraphes précédents, à l'exception des chiffres comparatifs, en cas de conversion dans la monnaie d'une économie non hyperinflationniste. Lorsque l'économie en question cesse d'être hyperinflationniste et que l'entité cesse de retraiter ses états financiers, elle utilise comme coûts historiques, pour les convertir dans la monnaie de présentation, les montants retraités en fonction du niveau des prix à la date à laquelle l'entité a cessé de procéder à ce retraitement.

e) Transactions entre sociétés incluses dans le périmètre de consolidation

Avant l'établissement des comptes annuels consolidés, tous les soldes et toutes les transactions entre les sociétés du groupe ont été éliminés, de même que les résultats générés entre ces sociétés à la suite des transactions susmentionnées.

f) Immobilisations incorporelles

En règle générale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées dès lors qu'elles répondent au critère d'identifiabilité et sont initialement évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de production, diminué, par la suite, de l'amortissement cumulé correspondant et, le cas échéant, des pertes de valeur subies. Les critères suivants s'appliquent en particulier :

Propriété industrielle

Il s'agit des frais de développement capitalisés pour lesquels un brevet ou un titre similaire a été obtenu, et comprend les frais d'enregistrement et de formalisation de la propriété industrielle, ainsi que les coûts d'acquisition auprès de tiers des droits correspondants. Elle est amortie linéairement sur sa durée de vie utile, à raison de 20 % par an. Cet amortissement est comptabilisé dans la rubrique « Dotations aux amortissements des immobilisations » du compte de résultat consolidé.

Logiciels

Les licences d'applications informatiques acquises auprès de tiers ou les logiciels développés en interne sont comptabilisés en immobilisations incorporelles sur la base des coûts engagés pour leur acquisition ou leur développement, ainsi que pour leur mise en service.

Les applications informatiques sont amorties linéairement sur leur durée de vie utile, à raison de 25 % par an. Cet amortissement est comptabilisé dans la rubrique « Provisions pour amortissements des immobilisations » du compte de résultat consolidé.

Les frais de maintenance des applications informatiques engagés au cours de l'exercice sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé.

Immobilisations en cours

Sont inclus tous les acomptes versés au titre de l'acquisition d'immeubles, d'installations techniques et d'autres immobilisations avant leur livraison effective ou leur mise en état de fonctionnement.

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur coût de production, diminué de l'amortissement cumulé correspondant et, le cas échéant, des pertes de valeur subies.

Les impôts indirects grevant les éléments des immobilisations corporelles ne sont inclus dans le prix d'acquisition ou le coût de production que lorsqu'ils ne sont pas directement récupérables auprès du Trésor public.

Les coûts d'extension, de modernisation ou d'amélioration qui représentent une augmentation de la productivité, de la capacité ou de l'efficacité, ou un allongement de la durée de vie utile des biens, sont comptabilisés comme une augmentation de leur coût. Les frais d'entretien et de maintenance sont imputés au compte de résultat consolidé de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Le Groupe amortit ses immobilisations corporelles selon la méthode linéaire. Les durées de vie utile et les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

	Taux annuel	Durée de vie estimée
Autres installations	8-30	12-3
Installations techniques	20	5
Mobilier	10-17	10-6
Matériel informatique	20-44	5-2
Éléments de transport	17-20	6-5
Machines	20-33	5-3
Autres immobilisations corporelles	10-30	10-3

h) Fonds de commerce

Le fonds de commerce n'est comptabilisé que lorsque sa valeur est mise en évidence à la suite d'une acquisition à titre onéreux, dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Le fonds de commerce est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie dont on s'attend à ce qu'elles bénéficient des avantages du regroupement d'entreprises et, le cas échéant, la correction de valeur correspondante est comptabilisée (voir note 4 i).

Si une perte de valeur doit être comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie à laquelle tout ou partie d'un fonds de commerce a été affecté, la valeur comptable du fonds de commerce correspondant à cette unité est d'abord réduite. Si la dépréciation dépasse le montant de celui-ci, on réduit ensuite, proportionnellement à leur valeur comptable, celle des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie, jusqu'à la limite de la plus élevée des valeurs suivantes : sa juste valeur diminuée des coûts de vente, sa valeur d'utilité et zéro. La perte de valeur est comptabilisée en charge dans le résultat de l'exercice.

i) Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles et du goodwill de consolidation.

Une perte de valeur d'un élément des immobilisations corporelles ou incorporelles est constatée lorsque sa valeur comptable dépasse sa valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Pour le calcul de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles, la valeur d'utilité est le critère utilisé par le Groupe.

À cette fin, au moins à la clôture de l'exercice, le Groupe évalue, au moyen du « test de dépréciation », s'il existe des indices laissant supposer qu'une immobilisation corporelle ou incorporelle, à durée de vie indéfinie, ou, le cas échéant, une unité génératrice de trésorerie, pourrait avoir subi une perte de valeur, auquel cas il procède à l'estimation de sa valeur recouvrable en effectuant les corrections de valeur correspondantes. On entend par unité génératrice de trésorerie le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des flux de trésorerie qui sont, dans une large mesure, indépendants de ceux provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs. Pour les actifs à durée de vie indéfinie et pour les UGT auxquelles est affecté un fonds de commerce, ce « test de dépréciation » est effectué annuellement.

Les calculs de dépréciation des éléments des immobilisations corporelles sont effectués de manière individuelle. Toutefois, lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur recouvrable de chaque bien individuel, on procède à la détermination de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient chaque élément des immobilisations.

La procédure mise en place par la direction du Groupe pour déterminer la dépréciation est la suivante :

Pour estimer la valeur d'utilité, la direction du groupe établit chaque année, pour chaque unité génératrice de trésorerie, un plan d'affaires par marché et par activité, couvrant généralement une période de cinq exercices. Les principaux éléments de ce plan sont les prévisions de résultats et de flux de trésorerie.

Les autres variables qui influencent le calcul de la valeur recouvrable pour ces deux exercices sont les suivantes :

- Le taux d'actualisation à appliquer, calculé entre 9 % et 14 % selon la zone géographique, les principales variables influant sur son calcul étant le coût des passifs et les risques

spécifiques aux actifs.

- Le taux de croissance des flux de trésorerie utilisé a été déterminé en fonction de chaque entreprise et de chaque marché géographique, s'établissant autour de 2,50 %.

Les projections sont établies sur la base de l'expérience passée et en fonction des meilleures estimations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de sources externes.

Le plan stratégique quinquennal des sociétés du Groupe est approuvé par la Direction financière et sera présenté au Conseil d'administration de la société mère pour approbation.

Si une perte de valeur doit être comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie à laquelle tout ou partie d'un fonds de commerce a été affecté, la valeur comptable du fonds de commerce correspondant à cette unité est d'abord réduite. Si la perte de valeur dépasse le montant de celui-ci, on réduit ensuite, proportionnellement à leur valeur comptable, celle des autres actifs de l'unité génératrice de trésorerie, jusqu'à la limite de la plus élevée des valeurs suivantes : sa juste valeur diminuée des coûts de vente, sa valeur d'utilité et zéro. La perte de valeur doit être comptabilisée en charge dans le résultat de l'exercice.

Lorsqu'une perte de valeur est ultérieurement reprise (ce qui n'est pas autorisé dans le cas spécifique du fonds de commerce), la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est augmentée de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais de telle sorte que la valeur comptable ainsi augmentée ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices précédents. Cette reprise d'une perte de valeur est comptabilisée en produit dans le compte de résultat consolidé.

j) Contrats de location et autres opérations de nature similaire

Le Groupe en tant que preneur

Un contrat de location est défini comme « un contrat, ou une partie d'un contrat, qui confère le droit d'utiliser un actif (l'actif sous-jacent) pendant une période donnée en échange d'une contrepartie ». Pour appliquer cette définition, le Groupe évalue si le contrat répond à trois critères clés, à savoir :

- le contrat porte sur un actif identifié, qui est explicitement désigné dans le contrat ou implicitement spécifié dès lors qu'il est identifié au moment où l'actif est mis à la disposition du Groupe.
- le Groupe a le droit de percevoir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation, compte tenu de ses droits dans le cadre défini par le contrat.
- le Groupe a le droit de diriger l'utilisation de l'actif identifié pendant la période d'utilisation. Le Groupe évaluera s'il a le droit de diriger « comment et à quelles fins » l'actif est utilisé pendant la période d'utilisation.

Évaluation et comptabilisation des contrats de location en tant que preneur

À la date de début du contrat de location, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif au titre de la location dans son bilan. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût, qui comprend la valeur d'acquisition initiale de l'évaluation du passif au titre du contrat de location, les coûts directs initiaux engagés par le Groupe, une estimation des coûts de démantèlement et d'élimination de l'actif à la fin du contrat de location, ainsi que les paiements effectués avant la date de début du contrat (nets de toute incitation reçue).

Le Groupe amortit les actifs en droit d'usage à compter de la date de début du contrat de location jusqu'à la fin de la durée de vie utile de l'actif en droit d'usage ou jusqu'à la fin de la durée du contrat de location, selon la première de ces deux échéances. Le Groupe évalue également la dépréciation de l'actif en droit d'usage lorsqu'il existe des indicateurs de perte de valeur.

À la date de début du contrat, le Groupe évalue le passif à la valeur actuelle des loyers restant à payer à cette date, actualisés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location si ce taux est facilement disponible, ou le taux d'intérêt marginal du Groupe.

Les loyers pris en compte dans l'évaluation du passif lié au contrat de location comprennent les loyers fixes (y compris, en substance, les loyers fixes), les loyers variables basés sur un indice ou un taux d'intérêt, les montants attendus, etc., à payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ainsi que les paiements découlant d'options dont l'exercice est raisonnablement certain.

Après l'évaluation initiale, le passif est réduit des paiements effectués et augmenté des intérêts. Il est réévalué pour refléter toute réévaluation ou modification, ou en cas de changements dans les paiements fixes en substance.

Lorsque le passif de location est réévalué, l'ajustement correspondant est reflété dans l'actif au titre du droit d'utilisation, ou dans le résultat de l'exercice si l'actif au titre du droit d'utilisation a déjà été ramené à zéro.

Le Groupe a choisi de comptabiliser les contrats de location à court terme et les contrats de location de biens de faible valeur en utilisant des méthodes pratiques. Au lieu de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et un passif au titre de la location-financement, les paiements y afférents sont comptabilisés en charges dans le résultat de l'exercice de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Dans le bilan, les actifs liés aux droits d'utilisation ont été inclus dans les immobilisations corporelles et les passifs liés aux contrats de location ont été inclus dans les autres dettes à court et à long terme.

k) Instruments financiers

k.1) Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque le Groupe devient partie prenante aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et la quasi-totalité des risques

et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, liquidé, annulé ou arrive à échéance.

k.2) Classification et évaluation initiale des actifs financiers

À l'exception des créances qui ne comportent pas de composante de financement significative et qui sont évaluées au prix de transaction conformément à la norme IFRS 15, tous les actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur ajustée des coûts de transaction (le cas échéant).

Les actifs financiers, autres que ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture, sont classés dans les catégories suivantes :

- Coût amorti.
- Juste valeur par le biais du résultat net (FVTPL).
- Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI).

Au cours des périodes présentées, le Groupe ne détient aucun actif financier classé en FVOCI ni en FVTPL.

La classification est déterminée à la fois par :

- Le modèle économique de l'entité pour la gestion de l'actif financier.
- Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier.

Tous les produits et charges liés aux actifs financiers qui sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice sont présentés dans les charges financières, les produits financiers ou d'autres postes financiers, à l'exception de la dépréciation des créances, qui est présentée dans les autres charges.

k.3) Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils remplissent les conditions suivantes (et ne sont pas désignés comme FVTPL) :

- Ils sont détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de conserver les actifs financiers et d'encaisser leurs flux de trésorerie contractuels.
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des paiements d'intérêts sur le solde restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise lorsque son effet est négligeable. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les cautions, les créances commerciales et la plupart des autres créances du Groupe sont inclus dans cette catégorie d'instruments financiers, ainsi que les obligations cotées.

k.4) Dépréciation des actifs financiers

Les exigences de la norme IFRS 9 en matière de dépréciation utilisent davantage d'informations prospectives pour comptabiliser les pertes de crédit attendues : le modèle de perte de crédit attendue (ECL).

Les instruments entrant dans le champ d'application de ces exigences comprenaient les prêts et autres actifs financiers de type dette évalués au coût amorti et en FVOCI, les créances commerciales, les actifs contractuels comptabilisés et évalués selon la norme IFRS 15, ainsi que les engagements de prêt et certains contrats de garantie financière (pour l'émetteur) qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. La comptabilisation des pertes de crédit ne dépend plus de l'identification préalable d'un événement de perte de crédit par le Groupe. Au contraire, le Groupe prend en compte un éventail plus large d'informations pour évaluer le risque de crédit et mesurer les pertes de crédit attendues, y compris les événements passés, les conditions actuelles et les prévisions raisonnables et justifiables qui affectent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument.

En appliquant cette approche prospective, une distinction est faite entre :

- Les instruments financiers dont la qualité de crédit ne s'est pas significativement détériorée depuis leur comptabilisation initiale ou qui présentent un faible risque de crédit (« première phase »)
- Les instruments financiers dont la qualité de crédit s'est sensiblement détériorée depuis leur comptabilisation initiale et dont le risque de crédit n'est pas faible (« deuxième phase »).

La phase 3 couvrirait les actifs financiers pour lesquels il existe des indications objectives de dépréciation à la date de clôture.

Les « pertes de crédit attendues sur 12 mois » sont comptabilisées pour la première catégorie, tandis que les « pertes de crédit attendues sur la durée de vie » sont comptabilisées pour la seconde.

La mesure des pertes de crédit attendues est déterminée par une estimation pondérée par la probabilité des pertes de crédit sur la durée de vie attendue de l'instrument financier.

Créances commerciales et autres créances et actifs contractuels

Le Groupe utilise une approche simplifiée pour la comptabilisation des créances commerciales et autres créances, ainsi que des actifs contractuels, et comptabilise la provision pour pertes comme des pertes de crédit attendues sur la durée de vie. Il s'agit des déficits attendus des flux de trésorerie contractuels, compte tenu du risque de défaut à tout moment au cours de la durée de vie de l'instrument financier. Pour ce calcul, le Groupe s'appuie sur son expérience historique, des indicateurs externes et des informations prospectives afin de calculer les pertes de crédit attendues à l'aide d'une matrice de provisions.

Le Groupe évalue collectivement la dépréciation des créances commerciales, car celles-ci présentent des caractéristiques de risque de crédit partagé et ont été regroupées en fonction des jours de retard.

k.5) Classification et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe comprennent la dette financière, les dettes commerciales et les autres dettes.

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur et, le cas échéant, ajustés des coûts de transaction, sauf si le Groupe a désigné un passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des dérivés et des passifs financiers désignés comme évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat, qui sont ensuite comptabilisés à leur juste valeur, les pertes ou gains étant comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Toutes les charges liées aux intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat sont incluses dans les charges ou produits financiers.

Il n'existe aucun passif évalué ultérieurement à sa juste valeur par le biais du compte de résultat, à l'exception du passif financier lié à l'acquisition de la société Rocket (voir note 24).

l) Devises étrangères

Les postes figurant dans les états financiers de chacune des sociétés du Groupe sont évalués dans leurs monnaies fonctionnelles respectives. Les comptes annuels consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère.

La conversion en monnaie fonctionnelle des montants exprimés en devises étrangères s'effectue en appliquant le taux de change en vigueur au moment de l'opération correspondante, et la valorisation à la clôture de l'exercice s'effectue selon le taux de change en vigueur à ce moment-là.

Les sociétés composant le Groupe enregistrent dans leurs états financiers individuels :

- Les transactions en devises autres que la devise fonctionnelle réalisées au cours de l'exercice selon les taux de change en vigueur aux dates des opérations.
- Les soldes des actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle (trésorerie et les postes sans perte de valeur lors de leur conversion en liquidités) selon les taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.
- Les soldes des actifs et passifs non monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle selon les taux de change historiques.

Les gains et pertes résultant de ces écritures sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

m) Impôt sur les bénéfices

Les sociétés du groupe domiciliées en Espagne étaient soumises, jusqu'à l'exercice 2016, au régime spécial de consolidation fiscale, au sein du groupe dirigé par la société mère.

Le 30 décembre 2016, une réunion du conseil d'administration s'est tenue, au cours de laquelle il a été annoncé que la société Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. (« ISP ») détient 83,09

% du capital social de la société mère (voir note 12), et qu'en vertu des dispositions de l'article 61.3 de la loi n° 27/2014 du 27 novembre relative à l'impôt sur les sociétés, et étant donné que la société mère avait perdu son statut de société mère du groupe fiscal n° 0212/2013, ISP ayant acquis une participation dans celle-ci supérieure à 75 % de son capital social et de ses droits de vote, il a été décidé d'intégrer les sociétés du groupe ISPD Network auxquelles cela s'appliquait, avec effet à compter de la période d'imposition débutant le 1er janvier 2017, en tant que sociétés dépendantes au groupe fiscal numéro 265/10, dont la société mère est ISP.

La charge d'impôt sur les bénéfices de l'exercice est calculée en additionnant l'impôt courant, qui résulte de l'application du taux d'imposition applicable à la base imposable de l'exercice, déduction faite des abattements et des déductions existants, et les variations survenues au cours dudit exercice sur les actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés. Elle est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé, sauf lorsqu'elle correspond à des transactions qui sont comptabilisées directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

Les impôts différés sont comptabilisés pour les différences temporaires existant à la date du bilan consolidé entre la base fiscale des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables. La base fiscale d'un élément patrimonial est considérée comme étant le montant qui lui est attribué à des fins fiscales. L'effet fiscal des différences temporaires est inclus dans les rubriques correspondantes « Actifs d'impôts différés » et « Passifs d'impôts différés » de l'état de la situation financière consolidé.

Le Groupe comptabilise un passif d'impôt différé pour toutes les différences temporaires imposables, sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues par la réglementation en vigueur.

Le Groupe comptabilise des actifs d'impôt différé pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que le groupe fiscal dispose de bénéfices fiscaux futurs permettant la récupération de ces actifs, sauf, le cas échéant, pour les exceptions prévues par la réglementation en vigueur.

À la date de clôture de chaque exercice, le Groupe évalue les actifs d'impôts différés comptabilisés et ceux qui n'ont pas été comptabilisés auparavant. Sur la base de cette évaluation, il procède à la décomptabilisation d'un actif précédemment comptabilisé s'il n'est plus probable qu'il soit récupéré, ou à la comptabilisation de tout actif d'impôt différé non comptabilisé auparavant dès lors qu'il est probable que la Société dispose de bénéfices fiscaux futurs s permettant son utilisation.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition attendus au moment de leur reprise, conformément à la réglementation en vigueur, et selon la manière dont on s'attend raisonnablement à récupérer ou à payer l'actif ou le passif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés en tant qu'actifs et passifs non courants, quelle que soit la date prévue de réalisation ou de règlement.

Les montants à payer/à percevoir au titre de l'impôt sur les sociétés de l'exercice, le groupe consolidé appartenant à un groupe fiscal, ne seront pas réglés auprès des administrations publiques, mais auprès de la société mère du groupe fiscal auquel il appartient.

n) Produits et charges

La norme IFRS 15 stipule que les produits sont comptabilisés de manière à refléter la livraison des biens et la prestation des services engagés envers les clients, pour un montant qui reflète la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend en échange de ces biens et services. Les produits sont comptabilisés lorsque le client obtient le contrôle des biens ou des services.

Conformément aux nouveaux critères, la comptabilisation des produits doit suivre un modèle en cinq étapes afin de déterminer le moment où ils doivent être comptabilisés, ainsi que leur montant :

- Étape 1 : Identifier le contrat
- Étape 2 : Identifier les obligations d'exécution prévues dans le contrat
- Étape 3 : Déterminer le prix de la transaction
- Étape 4 : Répartir le prix de la transaction entre les obligations du contrat
- Étape 5 : Comptabiliser les produits au fur et à mesure que les obligations contractuelles sont remplies

Ce modèle précise que les produits doivent être comptabilisés lorsque (ou au fur et à mesure que) l'entité transfère le contrôle des biens ou des services à un client, et pour le montant que l'entité s'attend à avoir le droit de recevoir. Selon que certains critères sont remplis ou non, les produits sont comptabilisés soit sur une période donnée, de manière à refléter la réalisation par l'entité de l'obligation contractuelle, soit à un moment donné, lorsque le client obtient le contrôle des biens ou des services.

Le prix de transaction total d'un contrat est réparti entre les différentes obligations de prestation sur la base de leurs prix de vente relatifs indépendants. Le prix de transaction d'un contrat exclut tout montant perçu pour le compte de tiers.

Les produits ordinaires sont comptabilisés à un moment donné ou sur une période donnée, lorsque (ou au fur et à mesure que) la Société s'acquitte de ses obligations de performance en transférant les biens ou services promis à ses clients. La quasi-totalité des obligations ont une durée inférieure à 12 mois et ne nécessitent pas d'estimations impliquant un degré élevé de jugement de la part du Groupe.

Le Groupe comptabilise les passifs liés aux contrats reçus au titre des obligations de performance non remplies et présente ces montants en tant qu'autres passifs dans l'état de la situation financière. De même, si le Groupe remplit une obligation de conformité avant de recevoir la contrepartie, il comptabilise un actif contractuel ou une créance dans son état de la situation financière, selon qu'il faille ou non attendre plus que le simple écoulement du temps avant que la contrepartie ne devienne exigible.

Par ailleurs, la norme IFRS 15 impose la comptabilisation d'un actif pour les coûts supplémentaires engagés en vue de l'obtention de contrats avec des clients, et dont le recouvrement est escompté, cet actif étant amorti de manière systématique dans le compte de résultat consolidé au fur et à mesure que les produits liés à cet actif sont comptabilisés.

Les charges d'exploitation sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice au moment de l'utilisation du service ou lorsqu'elles sont engagées.

Le groupe ISPD Network se consacre principalement au Digital Media Trading, plus précisément au marketing de performance et au marketing de marque.

Le Groupe a identifié les obligations de performance liées à cette activité principale, à savoir la réalisation des indicateurs clés de performance (KPI) fixés par le client, qui peuvent être mesurés en termes de prospects, de clics, de vues, etc. sur les différents supports utilisés.

Le Groupe détermine le prix de ces obligations au moment où il définit les caractéristiques contractuelles de chaque contrat avec chaque client spécifique, en attribuant ce prix aux obligations de performance décrites ci-dessus. De même, le Groupe comptabilise le produit de chaque contrat au moment où ces obligations de performance sont remplies et où l'acceptation du client est obtenue, moment auquel le paiement est généralement exigible. Il n'existe pas d'obligations d'exécution en cours significatives, car la plupart des contrats avec les clients ont une durée initiale prévue d'un an ou moins. De plus, le crédit accordé par le Groupe à ses clients est fonction des caractéristiques et de la solvabilité spécifiques de chacun d'entre eux.

o) Provisions et éventualités

Lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, les dirigeants de la société mère font la distinction entre :

- 1) Provisions : soldes créditeurs couvrant des obligations actuelles découlant d'événements passés, dont le règlement est susceptible d'entraîner une sortie de ressources, mais dont le montant et/ou la date de règlement sont indéterminés.
- 2) Passifs éventuels : obligations potentielles résultant d'événements passés, dont la réalisation future dépend de la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs indépendants de la volonté du Groupe.

Les comptes annuels consolidés font état de toutes les provisions pour lesquelles on estime que la probabilité de devoir honorer l'obligation est supérieure à celle de ne pas devoir le faire, et elles sont comptabilisées à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour éteindre l'obligation ou la transférer à un tiers. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les comptes annuels consolidés, mais font l'objet d'une mention dans l'annexe.

Les provisions sont évaluées à la date de clôture de l'exercice à la valeur actuelle de la meilleure estimation possible du montant nécessaire pour éteindre l'obligation ou la transférer à un tiers, l', les ajustements résultant de l'actualisation de ces provisions étant comptabilisés en charges financières au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Lorsqu'il s'agit de provisions dont l'échéance est inférieure ou égale à un an et que l'effet financier n'est pas significatif, aucune actualisation n'est effectuée.

La compensation à recevoir d'un tiers au moment du règlement de l'obligation n'est pas déduite du montant de la dette, mais est comptabilisée en tant qu'actif, s'il n'existe aucun doute quant à la perception de ce remboursement.

p) Produits différés

Les subventions en capital non remboursables, ainsi que les dons et les legs, sont évalués à la

juste valeur du montant accordé ou du bien reçu. Ils sont initialement comptabilisés au poste « Produits différés » du passif du bilan consolidé et sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé proportionnellement à l'amortissement subi au cours de la période par les actifs financés par ces subventions, sauf s'il s'agit d'actifs non amortissables, auquel cas elles seront imputées au résultat de l'exercice au cours duquel leur cession ou leur sortie aura lieu.

Les subventions remboursables sont comptabilisées comme des dettes à long ou à court terme (en fonction du délai de remboursement) convertibles en subventions jusqu'à ce qu'elles acquièrent le statut de subventions non remboursables.

Les subventions d'exploitation sont portées au résultat de l'exercice au moment où elles sont acquises.

q) Éléments patrimoniaux à caractère environnemental

En raison de son activité, le Groupe ne détient pas d'actifs significatifs inclus dans les immobilisations corporelles, destinés à minimiser l'impact environnemental et à protéger et améliorer l'environnement, et n'a pas reçu de subventions ni engagé de dépenses au cours de l'exercice ayant pour but la protection et l'amélioration de l'environnement. De même, le Groupe n'a pas constitué de provisions pour couvrir les risques et les dépenses liés aux actions environnementales, estimant qu'il n'existe pas de contingences liées à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

r) Transactions entre parties liées

Les opérations entre parties liées, quel que soit le degré de lien, sont comptabilisées conformément aux règles générales. Par conséquent, de manière générale, les éléments faisant l'objet d'une transaction sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. Si le prix convenu dans une opération diffère de sa juste valeur, la différence est comptabilisée en fonction de la réalité économique de l'opération. L'évaluation ultérieure est effectuée conformément aux dispositions des normes applicables.

s) Paiements fondés sur des instruments de capitaux propres

Les biens ou services reçus dans le cadre de ces opérations sont comptabilisés en tant qu'actifs ou en tant que charges, selon leur nature, au moment de leur obtention, ainsi que l'augmentation correspondante des capitaux propres, si la transaction est réglée par des instruments de capitaux propres, ou le passif correspondant, si la transaction est réglée par un montant basé sur la valeur de ces mêmes instruments.

Les transactions avec les employés réglées par des instruments de capitaux propres, tant les services rendus que l'augmentation des capitaux propres à comptabiliser, sont évaluées à la juste valeur des instruments de capitaux propres cédés, à la date de l'accord d'attribution.

Les plans d'options sur actions sont évalués à leur juste valeur (voir note 4w) au moment de leur octroi à l'aide d'une méthode de calcul financier généralement acceptée, qui tient compte, entre autres, du prix d'exercice de l'option, de la volatilité, de la durée d'exercice, des dividendes attendus et du taux d'intérêt sans risque.

t) Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie consolidés a été établi selon la méthode indirecte et utilise les expressions suivantes, dont la signification est indiquée ci-dessous :

- Activités d'exploitation : activités qui constituent les produits courants du Groupe, ainsi que d'autres activités qui ne peuvent être qualifiées d'activités d'investissement ou de financement.
- Activités d'investissement : activités d'acquisition, de cession ou de disposition par d'autres moyens d'actifs à long terme et d'autres investissements non inclus dans la trésorerie et ses équivalents.
- Activités de financement : activités qui entraînent des variations de la taille et de la composition des capitaux propres et des passifs ne faisant pas partie des activités d'exploitation.

u) Regroupements d'entreprises

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge sont comptabilisés à leur juste valeur, à condition que cette juste valeur ait pu être évaluée de manière suffisamment fiable, sous réserve des exceptions suivantes :

- Actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente : ils sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de vente.
- Actifs et passifs d'impôts différés : ils sont évalués au montant que l'on s'attend à récupérer ou à payer, selon les taux d'imposition qui seront applicables au cours des exercices où l'on s'attend à réaliser les actifs ou à payer les passifs, sur la base de la réglementation en vigueur ou approuvée mais en attente de publication, à la date d'acquisition. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.
- Actifs et passifs liés aux régimes de retraite à prestations définies : ils sont comptabilisés, à la date d'acquisition, à la valeur actuelle des prestations engagées, diminuée de la juste valeur des actifs affectés aux engagements qui permettront de régler les obligations.
- Immobilisations incorporelles dont l'évaluation ne peut être effectuée par référence à un marché actif et qui impliqueraient la comptabilisation d'un produit dans le compte de résultat : elles ont été déduites de la différence négative calculée.
- Actifs reçus à titre d'indemnisation au titre de contingences et d'incertitudes : ils sont comptabilisés et évalués de manière cohérente avec l'élément générant la contingence ou l'incertitude.
- Droits rachetés comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles : ils sont évalués et amortis sur la base de la durée contractuelle restante jusqu'à leur échéance.
- Obligations qualifiées de contingences : elles sont comptabilisées en tant que passif à la juste valeur de la prise en charge de ces obligations, à condition que ce passif soit une obligation actuelle résultant d'événements passés et que sa juste valeur puisse être

évaluée avec une fiabilité suffisante, même s'il n'est pas probable qu'une sortie de ressources économiques soit nécessaire pour régler l'obligation.

L'excédent, à la date d'acquisition, du coût du regroupement d'entreprises sur la valeur correspondante des actifs identifiables acquis, diminuée de celle des passifs pris en charge, est comptabilisé en tant que fonds de commerce.

Si le montant des actifs identifiables acquis, diminué de celui des passifs pris en charge, s'est avéré supérieur au coût du regroupement d'entreprises, cet excédent a été comptabilisé dans le compte de résultat en tant que produit. Avant de comptabiliser ce produit, il a été vérifié à nouveau si tant les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge que le coût du regroupement d'entreprises avaient été correctement identifiés et évalués.

Par la suite, les passifs et les instruments de capitaux propres émis au titre du coût du regroupement d'entreprises, ainsi que les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge, sont comptabilisés conformément aux règles d'enregistrement et d'évaluation applicables en fonction de la nature de la transaction ou de l'élément patrimonial.

v) Instruments de capitaux propres (actions propres)

Les actions propres acquises par le Groupe auprès de la société mère sont comptabilisées, en diminution des capitaux propres, à la valeur de la contrepartie versée en échange. Les résultats découlant de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'amortissement des instruments de capitaux propres sont comptabilisés directement dans les capitaux propres, sans qu'aucun résultat ne soit comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

w) Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière sont regroupés en trois niveaux d'une hiérarchie de juste valeur. Ces trois niveaux sont définis en fonction de l'observabilité des contributions significatives à l'évaluation, comme indiqué ci-dessous :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement ou indirectement.

- Niveau 3 : données non observables pour l'actif ou le passif.

Il n'y a pas eu de transferts entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2025 ou 2024.

NOTE 5. FONDS DE COMMERCE D' T DE CONSOLIDATION

Le détail du fonds de commerce de consolidation est le suivant :

	31/12/2024	(Dépréciation)/plus-value	Sorties	31/12/2025
Marketing Manager, Servicios de Marketing, S.L.	276 461		(276 461)	-
ISPD Italia SRL	3 686 847	(185 790)		3 501 057
Antevenio ESP, S.L.U.	81 027			81 027
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L (voir note 24)	1 811 125			1 811 125
Blue Digital	472 563			472 563
Happyfication	1 757 952			1 757 952
Coût total	8 085 976	(185 790)	(276 461)	7 623 724

Société	31/12/2023	(Dépréciation)/plus-value	Regroupement d'entreprises (*)	31/12/2024
Marketing Manager, Servicios de Marketing, S.L.	276 461			276 461
Rebold Italia SRL.	3 686 847			3 686 847
Rebold Marketing S.L.U.	81 027			81 027
Foreseen Media, S.L. (voir note 24)**	109 509	(109 509)		-
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L (voir note 24)	1 811 125			1 811 125
Blue Digital	472 563			472 563
Happyfication (voir note 24)	1 757 952			1 757 952
Rocket PPC* (voir note 24)	2 559 328		(2 559 328)	-
Coût total	10 754 813		(2 559 328)	8 085 976

() La société Foreseen Media S.L. a fusionné au cours de l'exercice 2021 avec la filiale Rebold Marketing, S.L.U. Au cours de l'exercice 2024, le fonds de commerce résultant de l'acquisition de Foreseen Media S.L. a été radié.**

Chaque fonds de commerce a été généré lors de l'acquisition de chacune des sociétés du groupe. Les administrateurs ont défini chacune des sociétés comme une unité génératrice de trésorerie (UGT), comme détaillé dans la note 24.

Afin d'estimer la valeur recouvrable, la direction du groupe établit chaque année, pour chaque unité génératrice de trésorerie, un plan d'affaires par marché et par activité, couvrant

généralement une période de cinq exercices. Les principaux éléments de ce plan sont les projections d' s résultats et des flux de trésorerie. La valeur recouvrable de chaque UGE a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité.

Le montant recouvrable du fonds de commerce de chaque société a été déterminé sur la base d'estimations réalisées par la Direction concernant la valeur d'utilité de celles-ci. Pour réaliser ces estimations, les flux de trésorerie de chaque société ont été projetés sur les cinq prochains exercices et une extrapolation de ceux-ci a été effectuée en utilisant un taux de croissance déterminé par la Direction. La valeur actuelle des flux de trésorerie attendus de chaque société est déterminée en appliquant un taux WACC approprié qui reflète la situation actuelle de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à chaque société. Les hypothèses clés retenues dans ces projections de résultats et de flux de trésorerie et qui influencent le calcul de la valeur recouvrable pour les deux exercices sont les suivantes :

- Taux d'actualisation à appliquer, calculé entre 9 % et 14 %, les principales variables influant sur son calcul étant le coût des passifs et les risques spécifiques aux actifs, ainsi que ceux liés au pays et à l'activité.
- Les estimations des flux de trésorerie ont été réalisées sur la base des rendements passés, en tenant compte des tendances du secteur décrites ci-dessous.
- Un taux de perpétuité d'environ 2,5 % qui reflète la croissance moyenne à long terme du secteur.

Les projections sont établies sur la base de l'expérience passée et des meilleures estimations disponibles, celles-ci étant cohérentes avec les informations provenant de sources externes.

Lors de l'élaboration des estimations visant à analyser les hypothèses clés utilisées dans les calculs de la valeur d'utilité et de la sensibilité aux variations de ces hypothèses, il a été tenu compte de l'impact des nouvelles technologies en matière d'IA sur la croissance des marchés, l'augmentation du panier moyen de nos clients, les synergies découlant des différentes unités opérationnelles, la tendance à la hausse des prix, les hausses des taux d'intérêt et les conjonctures propres à chacun des pays qui ont pu avoir une incidence sur les principales hypothèses. Plus précisément :

1. Marges brutes : les marges brutes prévues ont été revues à la baisse, car il a été tenu compte de la marge plus faible des clients dont le panier moyen est plus élevé, de l'effet de l'intensification de la concurrence, de la hausse des prix des fournisseurs non répercutée sur les prix de vente, et de la diminution du revenu disponible des ménages, en tant qu'utilisateurs finaux.
2. Taux de croissance : en ce qui concerne cette variable, nous avons pris en compte l'impact des nouvelles technologies en matière d'IA sur la croissance des marchés, l'augmentation du panier moyen par client, les synergies issues des différentes divisions, la tendance à la hausse des prix, les hausses des taux d'intérêt et les conjonctures propres à chaque pays, susceptibles d'influencer l'évolution de la demande finale.

Le plan stratégique quinquennal des sociétés du Groupe est approuvé par la Direction financière et sera présenté au Conseil d'administration de la société mère pour approbation.

Le Groupe a réalisé une analyse de sensibilité des hypothèses utilisées dans l'estimation de la juste valeur de ces actifs, en modifiant ces estimations (taux d'actualisation et taux de croissance

de l') de +/-2 % (même montant pour l'exercice 2024). Cette analyse de sensibilité ferait apparaître une variation non significative de la juste valeur de ces actifs, qui ne modifierait pas les conclusions auxquelles est parvenu le Groupe.

Le fonds de commerce consolidé de la société du groupe ISPD Italia présente une dépréciation cumulée de 185 790 euros comptabilisée au cours de l'exercice 2025, dont 88 790 euros ont été enregistrés dans le compte de résultat consolidé (segment de la publicité en ligne) et le reste a été porté aux réserves. Cette dépréciation est principalement liée à la comptabilisation de dépréciations sur certains fonds de commerce inclus dans les actifs générés par la société italienne, plutôt qu'à des changements significatifs dans les estimations relatives à l'évolution de l'activité prévue pour les exercices à venir, qui, selon les informations actuellement disponibles, n'ont pas connu de variations significatives par rapport aux prévisions prises en compte par le Groupe lors des exercices précédents.

Au cours de l'exercice 2025, la société Marketing Manager Servicios de Marketing S.L. a été cédée, ce qui a entraîné la sortie de ce fonds de commerce de consolidation (voir note 24).

Au cours de l'exercice 2023, un nouveau fonds de commerce de 2 559 328 euros a été comptabilisé à la suite de l'acquisition de la société Rocket PPC, domiciliée en Italie, sur la base de la meilleure estimation possible de la direction de la société mère. Au cours de l'exercice 2024, à la suite de la fusion entre ISPD Italia et Rocket PPC, ce fonds de commerce de consolidation a été décomptabilisé (voir note 24)

NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les soldes et les variations au cours des exercices 2025 et 2024 des valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction de valeur sont les suivants :

	31/12/2024	Entrées	Sorties	Diff. de change	Transfert	31/12/2025
Coût :						
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	2 858 104	276 640	(2 147 480)	(6 596)		980 667
Droit d'utilisation	1 871 812	44 076		(13 584)		1 902 305
	4 729 917	320 716	(2 147 480)	(20 180)	-	2 882 972
Amortissements cumulés :						
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	(2 528 528)	(162 868)	2 131 787	(2 336)		(557 274)
Droit d'utilisation	(831 575)	(464 598)	3 264	7 667		(1 285 244)
	(3 360 103)	(627 467)	2 135 051	10 003	-	(1 842 518)
Immobilisations corporelles, nettes	1 369 814	(306 750)	(12 430)	(10 177)	-	1 040 457

	31/12/2023	Inscriptions	Sorties	Diff. de change	Transfert	31/12/2024
Coût :						
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	2 845 326	196 549	(171 257)	(12 513)		2 858 104
Droit d'utilisation	2 039 193	279 445	(446 461)	(365)		1 871 812
	4 884 519	475 994	(617 717)	(12 878)	-	4 729 917
Amortissement cumulé :						
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	(2 421 449)	(202 704)	85 301	10 324		(2 528 528)
Droit d'utilisation	(797 489)	(439 543)	404 185	1 272		(831 575)
	(3 218 938)	(642 247)	489 486	11 595		(3 360 103)
Immobilisations corporelles, net	1 665 581	(166 253)	(128 231)	(1 283)	-	1 369 814

Le montant de l'actif au titre du droit d'usage au 31 décembre 2025 s'élève à 1 902 305 euros (1 871 812 euros en 2024), avec une charge d'amortissement cumulée de cet actif d'un montant de 1 285 244 euros (831 576 euros en 2024). La charge d'amortissement en 2025 de l'actif au titre du droit d'utilisation s'est élevée à 464 598 euros (439 543 euros en 2024). Le solde enregistré se rapporte aux baux de bureaux souscrits par le Groupe et qui, en vertu de la norme IFRS 16, doivent être capitalisés (voir note 8). Au cours de l'année 2025, une sortie a été enregistrée au titre des charges de location en vertu de la norme IFRS 16 pour un montant de 498 846 euros (490 431 euros en 2024).

Les tests de dépréciation relatifs à ce droit d'utilisation n'ont pas donné lieu à des dépréciations au sein du Groupe.

La valeur brute des éléments en service qui sont entièrement amortis est la suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Installations techniques, machines, outillage, mobilier et autres immobilisations corporelles	226 891	2 160 205
	226 891	2 160 205

Au cours de l'année 2025, les actifs entièrement amortis et devenus obsolètes ont été décomptabilisés, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité des activités du Groupe.

L'ensemble des immobilisations corporelles du Groupe est affecté à l'exploitation, dûment assuré et n'est grevé d'aucune charge.

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles situées hors du territoire espagnol s'élève à 258 158 euros au 31 décembre 2025 (153 026 euros au 31 décembre 2024).

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, il n'existe aucun engagement ferme d'achat pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

La politique du Groupe consiste à souscrire des polices d'assurance afin de couvrir les risques potentiels auxquels sont exposés les différents éléments de ses immobilisations corporelles. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, les biens du Groupe sont couverts par une police d'assurance. Les administrateurs du Groupe estiment que cette police couvre de manière suffisante les risques liés aux immobilisations corporelles.

NOTE 7. IMMOBILISATIONS LT INCORPORELLES

Les soldes et les variations au cours des exercices 2025 et 2024 des valeurs brutes, de l'amortissement cumulé et de la correction de valeur sont les suivants :

	31/12/2023	Entrées	Sorties	Diff. de change	Transferts	31/12/2024	Entrées	Sorties	Diff. de change	Transferts	31/12/2025
Coût :											
Propriété industrielle	273 934	6 503	(79 448)	-	-	200 989	22 946	(207 428)	-	-	16 507
Logiciels	4 283 994	765 296	(101 327)	(6 019)	1 273 488	6 215 432	304 961	(2 900 572)	(73 616)	35 772	3 581 976
Immobilisations en cours	976 132	861 228	(364)	-	(1 273 488)	563 508	946 028	-	-	(1 499 536)	10 000
Fonds de commerce	1 037 509	1 582 194	(2 981)	33 642	-	2 650 365	-	(473 052)	(68 514)	-	2 108 798
Actifs développés	594 534	303 333	(248 463)	-	-	649 404	78 000	-	-	1 473 994	2 201 398
	7 166 103	3 518 554	(432 583)	27 623	-	10 279 697	1 351 935	(3 581 052)	(142 130)	10 230	7 918 679
Amortissements cumulés :											
Propriété industrielle	(191 902)	(34 039)	-	-	-	(225 940)	(29 127)	253 171	-	-	(1 896)
Logiciels	(2 956 317)	(1 016 786)	184 649	7 121	-	(3 781 334)	(1 156 556)	2 809 946	5 808	-	(2 122 162)
Fonds de commerce	(342 285)	(49 986)	-	-	-	(392 270)	-	392 271	-	-	-
	(3 490 503)	(1 100 811)	184 649	7 121	-	(4 399 544)	(1 185 683)	3 455 361	5 808	-	(2 124 058)
	-					-					-
Dépréciation :											
Fonds de commerce	(399 446)	(58 274)	-	(23 808)	-	(481 528)	(51 599)	-	55 161	-	(477 966)
	(399 446)	(58 274)	-	(23 808)	-	(481 528)	(51 599)	-	55 161	-	(477 966)
Immobilisations incorporelles, nettes	3 276 154	2 359 469	(247 934)	10 936	-	5 398 625	114 654	(125 691)	(81 162)	10 230	5 316 655

**Le montant des actifs développés correspond à ceux développés en Espagne, pour un montant de 2 201 398 euros.*

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles (y compris le fonds de commerce) situées hors du territoire espagnol s'élève à 2 244 497 euros au 31 décembre 2025 (2 336 198 au 31 décembre 2024).

L'amortissement cumulé du fonds de commerce correspond principalement au portefeuille de clients de Presstraking chez Acceso by ISPD S.L.U (anciennement Rebold Communication

S.L.U).

La valeur recouvrable des fonds de commerce des immobilisations incorporelles suit les mêmes principes que ceux appliqués aux fonds de commerce de consolidation.

La valeur brute des éléments en service qui sont entièrement amortis est la suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Propriété industrielle	-	47 943
Applications informatiques	34 940	2 849 723
	34 940	2 897 666

Les principales sorties d'actifs informatiques en 2025 proviennent de la sortie de l'actif « datalake » d'un montant de 708 000 euros, de la plateforme « coobis » d'un montant de 85 000 euros, de l'actif « projets speech » d'un montant de 86 500 euros et de l'actif « modeling » d'un montant de 173 100 euros. Par ailleurs, des actifs d'un montant de 686 410 euros ont été décomptabilisés suite à la cession de la société Marketing Manager.

NOTE 8. CONTRATS DE LOCATION

La charge comptabilisée au compte de résultat des exercices 2025 et 2024 au titre des loyers s'est élevée respectivement à 884 937 euros et 908 468 euros (voir note 16 d). Ces charges relèvent de l'exception relative aux biens de faible valeur et aux biens à court terme.

Les engagements de paiements futurs minimaux correspondant à des contrats de location non résiliables ont été comptabilisés par le Groupe sur la base de l'adoption de la norme IFRS 16, comme détaillé dans la note 2 (voir notes 7 et 10.1).

Les principaux loyers concernent les bureaux situés en Espagne et aux États-Unis et, dans une moindre mesure, les loyers des bureaux situés en Italie et au Mexique.

Au 31 décembre 2025, la répartition des contrats de location comptabilisés selon la norme IFRS 16 est la suivante :

	Actif	Amortissement 2025	Amortissement cumulé 2025	Passif financier	Charges d'intérêts	Charges de location
Rebold Italia SRL	202 385	35 195	(100 231)	(102 154)	4 769	(39 964)
ISPD Network SA (Madrid 2)	125 860	34 237	(93 274)	(32 585)	2 013	(36 250)
ISPD Network SA (Madrid 1)	571 098	140 039	(400 624)	(170 474)	9 695	(149 734)
Antevenio Mexique	175 485	63 534	(153 512)	(21 973)	2 233	(65 767)
ISPD Network SA (Barcelone)	827 478	191 593	(537 603)	(289 875)	15 538	(207 131)
	1 902 305	464 598	(1 285 244)	(617 062)	34 248	(498 846)

Au 31 décembre 2024, la ventilation des contrats de location comptabilisés selon la norme IFRS 16 est la suivante :

	Actif	Amortissement Amortissement 2024 Cumulé 2024	Passif Financiers	Charges intérêts	Charges loyer	
ISPD Italia S.R.L.	199 875	33 483	(65 231)	(134 644)	(6 006)	(39 489)
ISPD Network SA (Madrid 2)	93 394	33 434	(61 572)	(31 822)	(1 966)	(35 400)
ISPD Network SA (Madrid 1)	568 827	133 294	(259 563)	(309 263)	(15 619)	(148 914)
Antevenio Mexique	189 068	63 763	(98 665)	(90 403)	(4 930)	(68 693)
ISPD Network SA (Barcelone)	820 648	175 568	(346 543)	(474 105)	(22 367)	(197 935)
	1 871 812	439 543	(831 575)	(1 040 236)	(50 888)	(490 431)

La répartition par échéance de la dette liée à ces actifs est la suivante :

Passif financier	2026	2027	2028	Total
Rebold Italia SRL	37 062	38 544	26 549	102 154
ISPD Network SA (Madrid 2)	32 585	-	-	32 585
ISPD Network SA (Madrid 1)	145 641	24 834	-	170 474
Antevenio Mexique	21 973	-	-	21 973
ISPD Network SA (Barcelone)	202 939	86 936	-	289 875
	440 200	150 314	26 549	617 062

Passif financier	2025	2026	2027	2028	2029	Total
ISPD Italia S.R.L.	34 822	36 215	37 664	25 942	-	134 644
ISPD Network SA (Madrid 2) 31 821		-	-	-	-	31 821
ISPD Network SA (Madrid 1) 139 475		145 054	24 734	-	-	309 263
Antevenio Mexique	67 357	23 046	-	-	-	90 403
ISPD Network SA (Barcelone) 190 747	198 377		84 981	-	-	474 105
	464 223	402 692	147 378	25 942	-	1 040 236

Ces échéances sont incluses dans les échéances décrites à la note 10.2 sous la rubrique « Autres dettes à long et à court terme ».

NOTE 9. ACTIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT- -TERME

Les actifs financiers sont comptabilisés à leur coût amorti ; il n'existe pas d'actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat ou des autres éléments du résultat global, ni d'actifs financiers comptabilisés au coût, comme lors de l'exercice précédent.

Le détail des actifs financiers à long terme est le suivant :

	Créances et autres		Total	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Prêts et créances (Note 9.2)	170 648	135 474	170 648	135 474
Prêts et créances du groupe	2 391 600	1 451 600	2 391 600	1 451 600
Total	2 562 248	1 587 074	2 562 248	1 587 074

Le détail des actifs financiers à court terme est le suivant :

	Court terme		Total	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 9.1)	13 736 563	6 531 325	13 736 563	6 531 325
Prêts et créances (Note 9.2)	33 178 612	42 149 544	33 178 612	42 149 544
Total	46 915 175	48 680 869	46 915 175	48 680 869

La valeur comptable des prêts et créances est considérée comme une approximation raisonnable de leur juste valeur.

9.1) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste regroupe la partie entièrement liquide du patrimoine du Groupe et se compose des soldes de trésorerie en caisse et en banque, ainsi que des dépôts bancaires à court terme dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins. Ces soldes ne sont soumis à aucune restriction de disponibilité ni à aucun risque de variation de valeur.

Le détail de ces actifs est le suivant :

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes courants	13 734 132	6 504 253
Caisse	2 431	27 072
Total	13 736 563	6 531 325

La trésorerie des sociétés étrangères au 31 décembre 2025 s'élève à 13 471 310 euros (6 276 757 euros au 31 décembre 2024).

9.2) Prêts et créances

La composition de ce poste est la suivante, en euros :

	31/12/2025		31/12/2024	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Crédits liés aux opérations commerciales				
Clients tiers		31 677 084		41 397 190
Total des clients pour les opérations commerciales		31 677 084		41 397 190
Clients entreprises du groupe		246 493		251 733
Actifs financiers non courants des sociétés du groupe	2 391 600		1 451 600	
Autres actifs courants de la société du groupe		27 759		6 000
Total des montants avec les sociétés du groupe	2 391 600	274 252	1 451 600	257 733
Créances sur opérations non commerciales				
Cautions et dépôts	170 648		135 474	
Autres actifs		1 227 276		494 621
Total des créances sur opérations non commerciales	170 648	1 227 276	135 474	494 621
Total	2 562 248	33 178 612	1 587 074	42 149 544

Le détail du poste « Clients » est le suivant :

Description	31/12/2025	31/12/2024
Clients pour ventes et prestations de services		
Soldes commerciaux	32 144 204	39 736 251
Remises accordées en attente de règlement	(962 715)	(1 271 019)
Soldes commerciaux en attente d'émission	495 595	2 931 958
Total	31 677 084	41 397 190

La quasi-totalité des soldes détenus par les clients au titre d'opérations commerciales correspond à des créances résultant de contrats exécutés avec les clients.

Les variations résultant des pertes de valeur liées au risque de crédit par catégorie d'actifs financiers sont les suivantes :

Dépréciations	31/12/2023	Correction de valeur pour dépréciation	Reprise de la dépréciation	Éliminations et écarts de change	Application	31/12/2024	Correction de valeur pour dépréciation	Reprise de la dépréciation	Éliminations et écarts de conversion	Affectation	31/12/2025
Crédits liés aux opérations commerciales											
Clients	(3 263 502)	(818 730)	417 208	365 708	113 362	(3 185 953)	520 683	83 072	132 866	14 163	(2 435 168)
Total	(3 263 502)	(818 730)	417 208	365 708	113 362	(3 185 953)	520 683	83 072	132 866	14 163	(2 435 168)

Le Groupe comptabilise les mouvements liés à ces corrections dans la rubrique « Dépréciations des actifs courants » du compte de résultat consolidé. Au cours de l'exercice 2025, une provision pour dépréciation liée aux opérations commerciales de 520 683 euros a été constituée, conformément à la politique de gestion des risques de la société (dépréciation de 818 730 euros

au cours de l'exercice 2024) (voir note 16).

9.3) Classification par échéance

La plupart des différents actifs financiers à long terme arrivent à échéance dans moins de cinq ans.

NOTE 10. PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME ET À COURT- -TERME

Le détail des passifs financiers à long terme évalués au coût amorti, classés par catégorie, est le suivant :

	Dette à long terme auprès d'établissements de crédit		Autres		Total	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Dettes et charges à payer (Note 10.1)	1 740 136	2 704 954	8 804 058	10 675 175	10 544 194	13 723 458
Total	1 740 136	2 704 954	8 804 058	10 675 175	10 544 194	13 723 458

Le détail des passifs financiers à coût amorti à court terme, classés par catégories, est le suivant :

	Dettes à court terme auprès d'établissements de crédit		Autres		Total	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Dettes et charges à payer (Note 10.1)	10 564 124	9 847 791	45 733 060	43 292 476	56 297 184	53 140 267
Total	10 564 124	9 847 791	45 733 060	43 292 476	56 297 184	53 140 267

Le montant des passifs financiers comptabilisés au coût amorti est proche de leur juste valeur.

10.1) Dettes et comptes à payer

Le détail au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 est présenté ci-dessous :

	31/12/2025		Solde au 31/12/2024	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Pour les opérations commerciales :				
Fournisseurs		27 033 235		21 734 176
Fournisseurs du groupe		1 815 486		1 869 123
Fournisseurs d'immobilisations		30 835	1 797	39 372
Créanciers		10 605 700		15 057 132
Total des soldes liés aux opérations commerciales		39 485 257	1 797	38 699 804
Pour les opérations non commerciales :				

Dettes auprès d'établissements de crédit (2)	1 740 136	10 564 124	2 704 954	9 847 791
Autres dettes (1)	1 692 862	1 589 942	2 582 099	860 270
Provisions	289 640		364 428	
Prêts et autres dettes	3 722 638	12 154 066	5 651 481	10 708 061
Dettes envers des sociétés du groupe (notes 16 et 23)	6 821 556	2 424 824	7 726 852	1 446 798
Personnel (rémunérations à payer)		2 158 682		2 057 607
Total des soldes liés aux opérations non commerciales	6 821 556	4 583 506	7 726 852	3 504 405
Acomptes versés par les clients		74 355		227 997
Autres passifs courants		74 355		227 997
Total des dettes et des comptes à payer	10 544 194	56 297 184	13 380 130	53 140 266

(1) La rubrique « Autres dettes » fait référence aux dettes à long terme envers le Centre de développement technologique industriel (CDTI) et à l'impact de la norme IFRS 16 (voir note 14). Un montant de 861 160 euros est également comptabilisé à court terme (182 714 euros à court terme et 836 724 euros à long terme en 2024), qui correspond à la dette financière d' s générée par les regroupements d'entreprises (voir note 24).

(2) Le montant figurant sous la rubrique « Dettes auprès d'établissements de crédit » correspond principalement à des prêts ICO, à des lignes de crédit et à d'autres sources de financement à court terme. Le coût de l'endettement financier du Groupe varie en fonction de la situation géographique de chaque filiale, le taux de référence en vigueur sur le marché local (principalement l'EURIBOR) majoré d'un différentiel négocié individuellement avec les établissements de crédit s'appliquant dans tous les cas. Les charges financières avec des tiers liées aux passifs enregistrés au 31 décembre 2025 s'élèvent à 825 678 euros (693 459 euros en 2024).

10.2) Classification par échéance

La ventilation par échéance des différents passifs financiers à long terme (Dettes auprès d'établissements de crédit et Autres dettes), à échéance déterminée ou déterminable, au 31 décembre 2025 est la suivante :

	2027	2028	2029	2030 et au-delà	Total
Dettes à long terme					
Dettes auprès d'établissements de crédit	992 283	512 654	147 000	88 200	1 740 136
Autres dettes	461 184	261 523	265 121	705 033	1 692 862
Total	1 453 467	774 177	412 121	793 233	3 432 998

La répartition par échéance des différents passifs financiers à long terme (Dettes auprès d'établissements de crédit et Autres dettes), à échéance déterminée ou déterminable, à la clôture de l'exercice 2024 est la suivante :

	2026	2027	2028	2029 et au-delà	Total
Dettes à long terme					
Dettes auprès d'établissements de crédit	1 027 329	1 288 382	154 043	235 200	2 704 954
Autres dettes	1 451 194	405 171	267 321	458 413	2 582 099
Total	2 478 523	1 693 553	421 364	693 613	5 287 053

NOTE 11. INFORMATIONS SUR LA NATURE ET LE NIVEAU DE RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS D'

Les activités du Groupe sont exposées à différents types de risques financiers, notamment les risques de crédit, de liquidité et les risques de marché (taux de change, taux d'intérêt et autres risques de prix).

Risque de taux d'intérêt

Le financement du Groupe s'effectue par le biais de prêts du CDTI, dont la partie non remboursable est assortie de taux fixes très avantageux, par un financement interne dont les taux d'intérêt ont été fixés, par des prêts ICOS dont la plupart ont des taux d'intérêt fixes et ne sont donc pas soumis à la volatilité haussière du marché, et par des polices courantes dont l'utilisation est limitée au court terme, et donc peu exposées à la variabilité de l'Euribor.

À la date de clôture, la quasi-totalité de la dette envers des tiers correspond à des passifs courants à court terme ; par conséquent, d'éventuelles variations des taux d'intérêt ne pourraient affecter, le cas échéant, que la dette à long terme, qui porte intérêt à taux fixe (provenant de prêts ICO avec prolongation de l'échéance à taux fixe), tandis que les autres passifs financiers correspondent à des dettes du CDTI qui sont également à taux fixe, de sorte que l'exposition au risque de taux d'intérêt est réduite et que des variations de +1 % et -1 % n'auraient pas d'impact significatif.

Risque de change

Le financement des actifs à long terme libellés dans des devises autres que l'euro s'effectue, dans la mesure du possible, dans la même devise que celle dans laquelle l'actif est libellé. Cela vaut en particulier pour les acquisitions d'entreprises dont les actifs sont libellés dans des devises autres que l'euro.

Le risque de change provient essentiellement des ventes en devises étrangères, principalement en dollars américains et en pesos mexicains. Le résultat net des écarts de change fait apparaître une perte nette de 142 033 euros au 31 décembre 2025 et une perte nette de 218 577 euros au 31 décembre 2024.

Risque de liquidité

La situation économique mondiale reste confrontée à des défis importants, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la liquidité de l'entreprise. Des facteurs tels que le resserrement des politiques monétaires dans diverses régions et les pressions inflationnistes généralisées affectent tant les marchés financiers que l'accès au crédit. Ces éléments, combinés à la volatilité des prix des matières premières et aux tensions géopolitiques, pourraient entraîner une augmentation des coûts de financement ou des difficultés d'accès aux sources de liquidités à court et à long terme. Face à ce contexte, le groupe maintient une gestion prudente de sa trésorerie et a adopté des mesures d'atténuation afin de garantir un flux de trésorerie suffisant pour honorer ses obligations financières dans des scénarios défavorables.

En particulier, nous pouvons résumer les points auxquels une attention particulière est accordée :

Liquidité des actifs monétaires : le placement des excédents s'effectue toujours à très court terme et avec une grande disponibilité. Au 31 décembre 2025, le montant des liquidités et équivalents de trésorerie s'élève à 13 736 563 euros (6 531 325 euros au 31 décembre 2024).

Fin 2023, dans le but de financer des projets d'investissement au sein du groupe ISPD, des options de financement ont été conclues avec Cofides, qui a accordé à la société en 2024 un prêt de 588 000 euros sur le Fonds pour les investissements à l'étranger afin de financer l'acquisition de 51 % de Rocket PPC, société italienne spécialisée dans la publicité numérique et l'analyse web. En décembre 2025, le premier versement du principal du prêt, d'un montant de 58 800 euros, est effectué.

La trésorerie est négative au 31 décembre 2025, à hauteur de 6 999 103 euros, et négative à hauteur de 3 180 527 euros au 31 décembre 2024.

Bien que le fonds de roulement présente un solde négatif, le Groupe dispose de mécanismes financiers suffisants pour honorer ponctuellement ses obligations et couvrir tout besoin de liquidités qui pourrait survenir. La disponibilité de sources de financement et la solidité de la structure financière permettent de garantir la continuité normale des opérations sans que cela n'affecte la stabilité de la société.

Endettement : Conformément à l'évolution du fonds de roulement, la gestion de l'endettement au cours de l'exercice a été marquée par une amélioration de l'endettement net, principalement grâce à une optimisation des délais de recouvrement auprès des clients (DSO). Cette amélioration de l'efficacité du fonds de roulement a permis de réduire les besoins de financement externe et de renforcer la position de liquidité de la société.

Par ailleurs, le recours au financement externe est resté un outil stratégique, utilisé de manière sélective et à des conditions favorables, dans le but de préserver la flexibilité opérationnelle et de soutenir le développement de projets clés. Cette approche combinée a permis de maintenir

un niveau d'endettement équilibré, en adéquation avec la capacité de génération de trésorerie de l'entreprise et avec ses objectifs de croissance à long terme.

Risque de crédit

Le Groupe ne présente pas de concentration significative de risque de crédit, l'exposition étant répartie entre un grand nombre de contreparties et de clients.

Les principaux actifs financiers du Groupe sont les soldes de trésorerie et de caisse, les créances commerciales et autres créances, ainsi que les placements, qui représentent l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit en ce qui concerne les actifs financiers.

Le Groupe assure un suivi continu de la qualité de crédit des clients par le biais d'une évaluation de leur notation de crédit. Dans la mesure du possible, des notations de crédit et/ou des rapports externes sur les clients sont obtenus et utilisés. La politique du Groupe consiste à ne traiter qu'avec des contreparties solvables. Les délais de crédit varient entre 30 et 90 jours. Les conditions de crédit négociées avec les clients sont soumises à un processus d'approbation interne qui tient compte de la notation de crédit. Le risque de crédit en cours est géré de manière par le biais d'un examen périodique de l'analyse de l'ancienneté des créances, ainsi que des limites de crédit par client.

Les créances commerciales concernent un grand nombre de clients issus de divers secteurs et zones géographiques, ce qui rend le risque de crédit très fragmenté et donc limité.

L'exposition maximale au risque de crédit du Groupe correspond à la valeur comptable des actifs financiers inscrits au bilan consolidé (voir note 9) à la date de clôture, diminuée de la dépréciation cumulée à cette date sur ces actifs. Les pertes pour dépréciation des actifs financiers et des actifs contractuels comptabilisées dans le résultat de l'exercice sont celles décrites dans la note correspondante.

Risque de concurrence

Le Groupe ISPD Network évolue sur un marché en constante évolution et caractérisé par des taux de croissance élevés. Malgré l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché, le Groupe s'appuie sur son expérience de plus de vingt ans, ainsi que sur sa position et sa notoriété bien établies, pour conserver son leadership.

De même, le Groupe a élargi ses services au fil des ans grâce à des acquisitions et à l'intégration d'autres entreprises, telles que Rebold. Cela lui a permis de diversifier son offre et d'améliorer la qualité de ses services. En conséquence, le Groupe est convaincu qu'il continuera d'occuper une position de premier plan sur le marché.

Le Groupe ISPD Network s'appuie sur son expérience, sa réputation, l'élargissement de ses services et la qualité de ceux-ci pour conserver sa position de leader malgré la concurrence sur un marché en constante évolution et en pleine croissance.

Risque de dépendance vis-à-vis des clients et des fournisseurs

Le risque de dépendance vis-à-vis des clients et des fournisseurs est limité, car aucun d'entre eux ne représente une part significative du chiffre d'affaires et les contrats sont de très longue durée.

Parmi les clients figurent des agences médias qui travaillent elles-mêmes avec de nombreux annonceurs, ce qui dilue encore davantage le risque de dépendance vis-à-vis des clients.

En ce qui concerne les fournisseurs technologiques, le risque est faible, car les services fournis par ces sociétés sont également proposés par d'autres acteurs qui leur font concurrence et qui pourraient donc offrir les mêmes services à ISPD Network.

Risque lié aux personnes clés

L'un des principaux atouts du groupe ISPD Network est d'avoir su constituer une équipe de collaborateurs et de cadres clés occupant des postes stratégiques au sein du groupe.

Risque lié au traitement des données à caractère personnel

Le groupe ISPD Network effectue des activités de traitement de données à caractère personnel dans le cadre de l'exercice ordinaire de ses activités, tant en qualité de responsable du traitement qu'en qualité de sous-traitant.

Le Groupe ISPD Network est pleinement conscient de l'importance de la réglementation relative aux données à caractère personnel, à la vie privée et aux communications commerciales, et consacre d'importantes ressources et efforts pour atteindre un niveau de conformité maximal.

Le cadre réglementaire applicable à l'activité sociale et à son fonctionnement est constitué des normes suivantes :

- Règlement (UE) 2017/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2017 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).
- Loi organique n° 3/2018 du 5 décembre relative à la protection des données à caractère personnel et à la garantie des droits numériques, et décret législatif n° 196 du 30 juin 2003, mis à jour sous le nom de « Codice in materia di protezione dei dati personali » en Italie.
- Loi 34/2002 du 11 juillet relative aux services de la société de l'information et au commerce électronique.
- Guides, lignes directrices et autres documents pertinents publiés par l'Agence espagnole de protection des données (AEPD), la CNIL, le Garante della Privacy et le Comité européen de la protection des données (EDPB).

- Loi n° 34/1988 du 11 novembre relative à la publicité.
- Dispositions réglementaires et normatives spécifiques applicables à la publicité (telles que celles de la circulaire n° 1/2022 du 10 janvier de la Commission nationale du marché des valeurs mobilières, relative à la publicité sur les crypto-actifs présentés comme objet d'investissement, ou la circulaire n° 1/2023 sur la protection des données à caractère personnel et la vie privée en matière de communications non sollicitées, y compris le droit de ne pas recevoir d'appels indésirables de l'AEPD, entre autres).
- Législation applicable aux États-Unis (telle que le California Consumer Privacy Act – CCPA–) et dans divers pays d'Amérique latine où le groupe est présent.

Le groupe ISPD Network a mis en place des processus et déployé des procédures pour se conformer à la réglementation en vigueur et applicable, en tenant également compte des normes dont l'adoption pourrait être imminente, grâce à la création et à la mise en œuvre d'un système de gestion de la confidentialité (SGP) et à son contrôle et sa gestion continus par l'équipe juridique et de confidentialité.

Le groupe ISPD Network a désigné un délégué à la protection des données (DPO) interne pour ses sociétés européennes, qui exerce ses fonctions conformément à la réglementation, fournit des conseils à ce sujet et pilote et gère les activités de mise en conformité.

Le groupe ISPD Network est conscient de la réglementation croissante qui touche le secteur du marketing numérique ; c'est pourquoi il fait appel aux services du cabinet Deloyers afin de favoriser la conformité réglementaire, de développer des projets tels que la protection de la vie privée dès la conception ou les analyses d'impact sur la vie privée, d'apporter son aide dans la gestion des droits des personnes concernées et de collaborer en cas d'incident, entre autres tâches, au sein des sociétés européennes du groupe. Les filiales américaines et latino-américaines bénéficient également du soutien d'experts externes en la matière, en plus de l'appui de l'équipe juridique et de protection de la vie privée du groupe ISPD.

Le système de gestion de la protection de la vie privée s'articule autour d'un cadre réglementaire, d'une équipe consolidée, de systèmes de reporting régulier des risques et de l'utilisation d'une plateforme technologique de gestion de la protection de la vie privée de renom, OneTrust.

Autres risques

Le Groupe a évalué les événements survenus après la clôture de l'exercice 2025 en lien avec le déclenchement du conflit armé en Iran et l'instabilité au Moyen-Orient au début de l'année 2026. Cette évaluation n'a pas permis d'identifier d'effets susceptibles de modifier les présents comptes annuels ni d'affecter négativement de manière significative l'évolution de l'activité au cours des douze prochains mois.

NOTE 12. FONDS PROPRES

La répartition des fonds propres consolidés est la suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Capital social souscrit de la société mère :	819 019	819 099
Réserves :	4 023 963	5 528 204
De la société mère	46 282	46 282
Des sociétés consolidées par intégration globale	3 977 681	5 481 922
(Actions propres)	(665 000)	(665 000)
Résultat de l'exercice attribué à la société mère	305 396	(472 798)
Écarts de conversion	(873 946)	(409 523)
Associés externes	(34 135)	6 985
	3 575 298	4 806 968

12.1) Capital social

Au 4 septembre 2020, le capital social de la société mère était représenté par 4 207 495 actions d'une valeur nominale de 0,055 euro chacune, entièrement souscrites et libérées. À cette date, une augmentation du capital social de la société mère a été réalisée par le biais d'apports en nature d'un montant de 587 607 euros, consistant en la totalité des parts sociales composant le capital social d'acceso by ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication, S.L.U.), apportées par leur titulaire ISP Digital, S.L.U. par l'émission et la mise en circulation de 10 683 767 nouvelles actions, représentées par des inscriptions en compte d'une valeur nominale de 0,055 euro, qui ont été créées avec une prime d'émission de 1,2902184 euro par action, le montant total de la prime s'élevant à 13 784 393 euros. Lors de la réunion du conseil d'administration d'ISPD Network, S.A. du 27 novembre 2020, il a été décidé de convertir la totalité de la prime d'émission d' à cette date, qui s'élevait à 21 974 180 euros après l'augmentation de capital décrite ci-dessus, en réserves volontaires.

En conséquence, le montant total versé s'est élevé à 14 372 000 euros.

Le capital social au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 est représenté par 14 891 262 actions d'une valeur nominale de 0,055 euro chacune.

Les actionnaires détenant une participation directe ou indirecte dans le capital social au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 sont les suivants :

	Nb d'actions	% de participation
ISP Digital, S.L.U.	14 407 750	96,75 %
Flottant	308 512	2,07 %
Actions propres	175 000	1,18 %
Total	14 891 262	100,00 %

12.2) Réserves de la société mère d'

La réserve légale est soumise à des restrictions quant à son utilisation, qui est régie par diverses dispositions légales. Conformément à la loi sur les sociétés de capitaux, les sociétés commerciales qui, sous cette forme juridique, réalisent des bénéfices sont tenues de la constituer à hauteur de 10 % de ces bénéfices, jusqu'à ce que le fonds de réserve constitué atteigne un cinquième du capital social souscrit. La réserve légale est destinée à la compensation des pertes ou à l'augmentation de capital pour la partie excédant 10 % du capital déjà augmenté, ainsi qu'à sa distribution aux actionnaires en cas de liquidation. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, la réserve légale n'est pas entièrement constituée.

12.4) Réserves volontaires

Il s'agit de réserves librement disponibles générées par la société mère à la suite des résultats non distribués des exercices précédents.

12.5) Distribution de dividendes

Au cours des exercices 2025 et 2024, aucun dividende n'a été versé à des sociétés ne faisant pas partie du périmètre de consolidation.

Le 20 avril 2025, la distribution de 114 000 USD (100 867 euros) à titre de dividendes par Rebold Panamá à l'unique actionnaire de la société ISPD Network S.A. a été approuvée.

En date du 17 décembre 2025, il a été décidé d'approuver la distribution d'un dividende en nature prélevé sur les réserves librement disponibles de la société acceso by ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication), consistant en la remise à l'associée unique, ISPD Network, S.A., de la totalité des actions représentant cent pour cent (100 %) du capital social de la société DIGILANT, INC., société constituée conformément aux lois de l'État du Delaware (États-Unis d'Amérique), dont acceso by ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication, S.L.U.) est propriétaire en pleine propriété.

La juste valeur du dividende en nature, correspondant à la valeur de marché de la participation dans DIGILANT, INC., s'élève à 12 574 060,50 euros.

L'appréciation visant à déterminer si des bénéfices ont été générés par la société détenue s'effectuera en se fondant exclusivement sur les bénéfices comptabilisés dans le compte de résultat individuel depuis la date d'acquisition, sauf si, sans aucun doute, la distribution à imputer sur ces bénéfices doit être qualifiée de récupération de l'investissement du point de vue de l'entité qui reçoit le dividende. »

Conformément à cette réglementation, la partie comptabilisée en résultat via les réserves s'élève à 12 079 346,40 €, ce qui correspond aux bénéfices générés par la société DIGILANT, INC depuis son intégration dans le périmètre de consolidation du groupe ISPD, le solde de 494 714,10 € étant comptabilisé comme une diminution de la valeur de la participation. Cette répartition n'a eu aucun impact sur les comptes consolidés, cette opération ayant été éliminée.

12.6) Gestion du capital

La gestion du capital est le processus stratégique consistant à planifier, acquérir et utiliser les ressources financières et humaines du Groupe afin de maximiser sa valeur, son opérationnalité et sa rentabilité. L'objectif du Groupe en matière de gestion du capital est de maintenir une structure financière optimale permettant de réduire le coût du capital, tout en garantissant la capacité à continuer de gérer ses opérations, toujours dans une optique de croissance et de création de valeur. Cet objectif du Groupe n'est pas formalisé officiellement et aucun paramètre n'a été fixé à cet égard par le Conseil d'administration.

Les principales sources utilisées par le Groupe pour financer sa croissance sont :

- Le flux de trésorerie généré par le Groupe.
- La trésorerie disponible à la clôture de l'exercice.
- La possibilité de recourir à l'effet de levier.

La structure du capital est contrôlée par le biais du ratio d'endettement, calculé comme le rapport entre la dette financière nette et les capitaux propres. Le Groupe a contracté des emprunts et d'autres produits auprès d'établissements financiers pour un montant de 12,3 millions.

12.7) Actions propres

Le 23 décembre 2021, la société mère du groupe a acquis un total de 150 000 actions propres au prix de 3,80 euros, pour un montant total de 570 000 euros. Au 22 janvier 2022, un nouvel achat de 25 000 actions supplémentaires a été effectué, au même prix, pour un montant total de 95 000 euros, portant le montant total des actions propres au 31 décembre 2022 à 665 000 euros, montant qui est resté inchangé depuis lors.

NOTE 13. ÉCARTS DE CONVERSION

L'évolution du solde de ce poste du 31 décembre 2024 au 31 décembre 2025 a été la suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Solde d'ouverture	(409 523)	26 555
Autres éléments du résultat global	(464 423)	(436 078)
Solde final	(873 946)	(409 523)

Les écarts de conversion sont générés par les sociétés domiciliées à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro. Concrètement, ces monnaies sont principalement le peso argentin, le dollar américain, le peso colombien et le peso mexicain.

NOTE 14. PROJETS R&D&I**Mamvo Performance S.L. Projet Plateforme Oliva**

Au cours de l'année 2022, la société a déposé une demande de subvention auprès du Centre pour le développement technologique industriel (CDTI) afin de bénéficier d'un soutien pour le développement de ce projet de recherche et développement. L'objectif du projet est de concevoir et de développer une architecture d'acquisition et d'enrichissement des données, permettant d'intégrer les modules existants disponibles dans MAMVO tout en développant d'autres modules nécessaires à la construction du prototype de plateforme avec extraction d'intelligence des données. Cette solution permettra de répondre aux besoins du marché de manière rapide et flexible, de résoudre des problèmes qui nécessitent actuellement un travail artisanal, ainsi que d'aborder des questions qui ne trouvent actuellement pas de solution en raison de la complexité de l'extraction des informations.

Le montant total de l'aide accordée s'élève à 719 347 euros, ce qui correspond à 69,53 % du budget du projet, dont une tranche de 158 256 euros non remboursable et une autre tranche de 561 091 euros remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt annuel de 3,337 %.

Le premier versement a été reçu le 28/06/2023 pour un montant total de 250 000 euros, dont 55 000 euros ont été comptabilisés comme subvention et 195 000 euros comme prêt.

Au cours de l'exercice 2024, un deuxième versement a été reçu le 14/06/2024 pour un montant total de 210 633 euros, dont 46 339 euros ont été comptabilisés comme subvention et 164 294 euros comme prêt.

Le 19 juin 2025, l'acte de modification du prêt a été signé, modifiant l'aide perçue qui s'élève à 770 898 euros, dont 601 300 euros correspondent à la tranche remboursable et 169 597 euros à la tranche non remboursable.

Le 7 juillet 2025, le troisième et dernier versement de ce projet a été reçu pour un montant total de 310 265 euros, dont 68 258 euros ont été comptabilisés comme subvention et 242 007 euros comme prêt.

ISPD Network S.A. Projet Luciérnaga

ISPD Network SA a développé, pour un montant de 698 500 euros, une plateforme de données de diffusion permettant d'optimiser l'organisation et les structures des audiences et des médias au sein d'une plateforme à 360 degrés. Tout au long de l'année 2024, la société a poursuivi le développement et l'amélioration de la plateforme, ce qui a représenté un investissement supplémentaire de 1 531 938 euros (voir note 7).

ISPD Network S.A. Projet Future Tools

En 2023, l'entreprise a fait appel aux services de Tagsonomy S.L. (DIVE) pour le développement d'un produit numérique basé sur l'IA, le projet « Future Tools ». Il s'agit d'un projet clé en main comprenant quatre simulateurs qui permettront de mesurer l'impact de la proposition de valeur d'ISPD sur le compte de résultat de ses clients actuels et futurs. Ce produit va conférer un avantage concurrentiel évident aux dirigeants du groupe lors de leurs actions commerciales. Le coût final de ce projet en 2023 s'est élevé à 400 000 euros et sa mise en service a eu lieu en 2024.

Mamvo Performance S.L. Projet AV

Au cours de l'année 2025, le Groupe a présenté au Centre pour le développement technologique industriel (CDTI) une demande d'aide dans le cadre d'une collaboration pour le développement de ce projet de recherche et développement. L'objectif du projet est la recherche sur les nouvelles technologies d'analyse de contenu audiovisuel pour l'interprétation d'informations complexes.

Le montant du prêt accordé par le CDTI s'élève à un maximum de 674 941 euros, ce qui correspond à 53,17 % du budget du projet, dont une tranche de 222 730 euros non remboursable et une autre tranche de 452 210 euros remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt annuel de 2,398 %.

Le premier versement a été reçu le 14/05/2025 pour un montant total de 300 000 euros, soit 44,45 % de l'aide accordée, dont 98 042 euros ont été comptabilisés comme subvention et 201 958 euros comme prêt.

B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L. Projet OPEN ADS

Au cours de l'année 2025, B2Marketplace a travaillé sur le projet OPEN ADS : Optimisation stratégique des investissements dans les publicités sponsorisées Amazon et les DSP, pour lequel elle a sollicité une aide auprès du CDTI. Ce projet vise à développer une plateforme permettant d'automatiser la répartition publicitaire, en utilisant des techniques d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle.

Le budget total du projet s'élève à 539 551 euros, une aide correspondant à 51,49 % du budget ayant été approuvée, soit 277 815 euros, dont 186 136 correspondent à la tranche remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt annuel de 2,143 % et 91 679 à la partie non remboursable.

Le premier versement a été reçu le 15 juillet 2025 pour un montant total de 138 907 euros, soit 50 % de l'aide accordée, dont 45 839 euros ont été comptabilisés comme subvention et 93 068 euros comme prêt.

NOTE 15. SITUATION FISCALE ET D

Le détail des soldes détenus auprès des administrations publiques est le suivant :

	31/12/2025	À recevoir	À payer
Taxe sur la valeur ajoutée		4 434 098	(5 301 032)
Actifs liés aux différences temporaires déductibles		3 151 100	
Crédit pour pertes à compenser de l'exercice		1 458 267	
Passif d'impôt différé			(33 857)
Retenues à la source au titre de l'IRPF			(350 883)
Autres dettes envers les administrations publiques		4 160 016	(48 558)
Impôt sur les sociétés			(152 893)
Organismes de sécurité sociale			(487 709)
		13 203 482	(6 374 932)

	31/12/2024	À recevoir	À payer
Taxe sur la valeur ajoutée		3 996 209	(4 480 006)
Actifs liés aux différences temporaires déductibles		3 378 991	
Crédit pour pertes à compenser de l'exercice		1 579 094	
Passif d'impôt différé			(31 949)
Retenues à la source au titre de l'IRPF			(415 454)
Autres dettes envers les administrations publiques		4 176 276	(33 474)
Impôt sur les sociétés			(145 176)
Organismes de sécurité sociale			(492 375)
		13 130 570	(5 598 433)

Depuis 2017, le groupe fait partie du groupe fiscal 265/10, dont la société mère est la société Inversiones y Servicios Publicitarios, S.L. (« ISP »).

La charge d'impôt sur les sociétés du groupe consolidé correspond à la somme des charges d'impôt de chacune des sociétés. Les bases imposables sont calculées à partir du résultat de l'exercice, corrigé des différences temporaires, des différences permanentes et des bases imposables négatives des exercices antérieurs.

L'impôt sur les sociétés est calculé en appliquant les taux d'imposition en vigueur dans chacun des pays où le groupe exerce ses activités. Les principaux taux sont les suivants :

Taux d'imposition	31/12/2025	31/12/2024
Espagne	25,00 %	25,00 %
Italie (*)	27,90 %	27,90 %
France	25,00 %	25,00 %
Mexique (****)	30 % / 10 %	30 %/10 %
Colombie (*****)	35,00 %	35,00 %
Chili (***)	10,00 % / 27,00 %	10,00 % / 27,00 %
États-Unis (**)	7,68 %	7,68 %
Argentine	25,00 %	25,00 %
Pérou	29,50 %	29,50 %

(*) Moyenne des impôts dus en Italie

(**) Il n'existe pas de taux unique. Il s'agit de la somme des impôts fédéraux (***) 10 % pour les PME, 27 % pour les autres sociétés

(****) PTU 10 %, IS 30 %

(*****) Augmentation du taux d'imposition en 2024

La ventilation des charges d'impôt sur les sociétés, en distinguant l'impôt courant et l'impôt différé, est la suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Impôt courant :	456 344	614 947
Impôt différé :	(309 750)	519 523
Total des charges fiscales :	146 594	1 134 470

Conformément à la législation en vigueur, les bases imposables négatives peuvent être compensées par les bases imposables positives obtenues selon la législation de chaque pays.

Le rapprochement entre la charge d'impôt sur les sociétés et le résultat comptable avant impôts est le suivant :

2025	Compte de résultat		Produits et charges directement imputés aux capitaux propres		TOTAUX
Résultat de l'exercice	372 614				372 614
Impôts et autres	132 758				132 758
					-
	Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions	-
Impôt sur les sociétés	607 679	(461 085)	-	-	146 594
Différences permanentes	1 006 851	(99 194)	-	-	907 656
Différences temporaires	-	-	-	-	-
Provenant de l'exercice	2 306 929	(3 201)	-	-	2 303 728
Provenant des exercices précédents	-	(2 444 981)	-	-	(2 444 981)
Base imposable (résultat fiscal)					1 418 369
Base imposable négative des années précédentes					(375 501)
Autres ajustements					474 546
Conversion en devise					81 280
Base imposable (résultat fiscal) ajustée					1 598 694
Montant total					187 462
Cotisation nette					187 462
Autres					268 882
Retenues et acomptes					(303 452)
Montant à encaisser/à rembourser					152 893

2024	Compte de résultat		Produits et charges directement imputés aux capitaux propres		TOTAUX
Résultat de l'exercice	877 237				877 237
Impôts et autres		128 698			128 698
					-
	Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions	-
Impôt sur les sociétés	1 293 260	(158 790)	-	-	1 134 470
Différences permanentes	2 562 285	(14 977 321)	-	-	(12 415 036)
Différences temporaires			-	-	-
Provenant de l'exercice	4 770 391	(278 749)	-	-	4 491 642
Provenant des exercices précédents	149 381	(5 761 387)	-	-	(5 612 006)
Base imposable (résultat fiscal)					(11 394 995)
Base imposable négative des années précédentes					(1 304 486)
Autres ajustements					(891 259)
Conversion en devise					(87 716)
Base imposable (résultat fiscal) ajustée					(13 678 456)
Montant total					92 066
Montant net					92 066
Retenues et acomptes					(610 131)
Montant à percevoir/à rembourser					(518 065)

Au 31 décembre 2025, le groupe dispose des crédits d'impôt suivants, comptabilisés en vue d'être imputés sur les résultats futurs :

2025	Montant des crédits d'impôt			
<u>Société</u>	<u>BINS</u>	<u>DTD Actif</u>	<u>DTD Passif</u>	<u>Déductions IS</u>
ISPD Network SLU	346 132	43 134	-	-
Mamvo Performance SLU	206 213	2 955	-	127 248
Rebold Marketing SLU	288 953	65 582	-	318 091
Antevenio Media	-	5 781	-	-
ISPD Iberia	-	6 711	-	-
Accès par ISPD	470 620	297 043	-	656 580
B2Marketplace	-	31 222	-	-
ISPD Italie	72 869	74 489	-	-
B2M Italie	-	1 134	-	-
Digilant inc	-	-	-	-
Happyfication	-	-	-	-
Antevenio Mexique	73 482	680 862	-	-
Accès Mexique	-	-	-	-
Digilant Pérou	-	295 235	-	-
Dglnt SA de CV	-	425 527	-	-
Filipides Services	-	-	-	-
B2Marketplace México, S.A. de C.V.	-	-	-	-
Accès Panama	-	-	-	-
Blue Digital	-	72 094	-	-
Blue Media	-	9 361	(6 463)	-
Digilant Chili	-	483	-	-
Digilant Colombie	-	37 567	(7 445)	-
Acceso Colombie	-	-	(19 949)	-
	1 458 269	2 049 180	(33 857)	1 101 919

2024	Montant des crédits d'impôt		
<u>Entreprise</u>	<u>BINS</u>	<u>DTD</u>	<u>Déductions IS</u>
ISPD Network SLU	346 132	29 071	-
Mamvo Performance SLU	206 213	1 442	127 248
MMSM SLU	91 244	(2 899)	192 982
Rebold Marketing SLU	288 953	58 088	318 091
Rebold Communication SLU	470 620	297 843	656 580
B2Marketplace	-	31 222	-
Antevenio Media		3 993	-
ISPD Iberia		6 711	-
ISPD Italie	112 302	54 975	-
Rocket PPC	-	-	-
Digilant inc	-		-
Happyfication	-	-	-
Antevenio Mexique	63 630	650 431	-
Acceso Mexique	-	-	-
Digilant Pérou	-	264 841	-
Dglnt SA de CV	-	432 846	-
Filipides Services	-	-	-
B2Marketplace México, S.A. de C.V.	-	-	-
Blue Digital	-	150 806	-
Blue Media	-	3 917	-
Digilant Chili	-	499	-
Accès Colombie		87 459	-
Digilant Colombie		(19 104)	-
	1 579 094	2 052 142	1 294 901

Il n'y a pas de délai de prescription pour les crédits d'impôt ni pour les déductions susceptibles d'affecter les actifs d'impôt différé comptabilisés à la clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, il existe des bases imposables négatives non comptabilisées d'un montant de 17 996 346 euros et 13 104 705 euros respectivement.

Impôts différés

L'évolution des actifs et passifs d'impôts différés au cours des exercices 2025 et 2024 a été la suivante :

	31/12/2024	Charge / produit compté en résultat	31/12/2025
Crédits d'impôt	1 579 094	(120 826)	1 458 268
Différences temporaires actives	2 084 091	(34 911)	2 049 180
Droits liés aux déductions	1 294 900	(192 982)	1 101 919
Différences temporaires passives	(31 949)	(1 908)	(33 857)
Total des actifs d'impôts différés	4 926 136	(350 626)	4 575 509

	31/12/2023	Charge / crédit au compte de résultat	31/12/2024
Crédits d'impôt	1 835 689	(256 595)	1 579 094
Différences temporaires actives	3 221 134	(1 137 043)	2 084 091
Droits liés aux déductions	838 042	456 858	1 294 900
Différences temporaires passives	(81 964)	50 015	(31 949)
Total des actifs d'impôts différés	5 812 901	(886 765)	4 926 136

Conformément aux méthodes comptables, le Groupe ne comptabilise les actifs d'impôts différés dans l'état de la situation financière consolidée que s'ils sont recouvrables dans un délai raisonnable, en tenant également compte des restrictions légales applicables à leur utilisation. Plus précisément, les conditions requises par le référentiel comptable applicable pour comptabiliser un crédit d'impôt sont les suivantes :

- Il est probable que le groupe fiscal, dont la société mère est ISP, réalise des bénéfices fiscaux futurs suffisants pour pouvoir utiliser ces crédits d'impôt.
- L'obtention de bénéfices fiscaux futurs suffisants n'est pas considérée comme probable lorsque :
 - Il est prévu que leur recouvrement futur aura lieu, quelle que soit la nature du crédit d'impôt.
 - Il n'est pas probable que les conditions requises par la réglementation fiscale pour leur recouvrement soient remplies au moment où l'on estime qu'ils peuvent être recouverts.

Afin de vérifier la recouvrabilité des crédits d'impôt en attente d'imputation, le Groupe élabore un plan d'affaires pour chacune des sociétés détenant des crédits d'impôt, sur la base duquel il procède aux ajustements nécessaires pour déterminer les bénéfices fiscaux futurs permettant d'imputer ces crédits d'impôt. En outre, le Groupe tient compte des restrictions à l'imputation des bases imposables fixées par les juridictions concernées. Le Groupe évalue également l'existence de passifs d'impôts différés permettant de compenser ces pertes fiscales à l'avenir. Lors de l'élaboration des projections dans les plans d'affaires, le Groupe tient compte des circonstances financières et macroéconomiques propres à l'environnement opérationnel de

l'entité. Les paramètres tels que la croissance attendue, l'utilisation de la capacité de production installée, les prix, etc., sont projetés en tenant compte des prévisions et des rapports d'experts indépendants, ainsi que des données historiques et des objectifs fixés par la direction de l' . Une estimation a été réalisée pour les crédits d'impôt de chaque juridiction séparément, en ajustant les paramètres de calcul à la réglementation fiscale de chaque juridiction applicable à chacun d'entre eux.

Les actifs d'impôts différés ont été comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée, car les administrateurs estiment que, sur la base de la meilleure estimation des résultats futurs des sociétés faisant partie du groupe, y compris certaines mesures de planification fiscale, il est probable que ces actifs soient récupérés.

Autres informations

Conformément à la législation en vigueur, les impôts ne peuvent être considérés comme définitivement acquittés tant que les déclarations présentées n'ont pas été contrôlées par les autorités fiscales ou que le délai de prescription de quatre ans n'a pas expiré. Au 31 décembre 2025, les sociétés espagnoles du Groupe font l'objet d'un contrôle fiscal pour les exercices 2021 et suivants au titre de l'impôt sur les sociétés, ainsi que pour les exercices 2022 et suivants au titre des autres impôts qui leur sont applicables. Les sociétés domiciliées à l'étranger font l'objet d'un contrôle fiscal pour les exercices non prescrits conformément à la législation fiscale en vigueur dans chaque pays. Les administrateurs estiment que les liquidations des impôts susmentionnés ont été correctement effectuées ; par conséquent, même en cas de divergences dans l'interprétation de la réglementation en vigueur concernant le traitement fiscal accordé aux opérations, les éventuels passifs qui en résulteraient, s'ils devaient se concrétiser, n'auraient pas d'incidence significative sur les comptes annuels consolidés ci-joints.

NOTE 16. PRODUITS ET CHARGES

a) Chiffre d'affaires net

La répartition du chiffre d'affaires net par activité est la suivante :

Par contrats exécutés avec des clients	2025	2024
Publicité en ligne	122 833 201	136 152 888
Services technologiques	20 589 690	19 936 298
Chiffre d'affaires net total	143 422 890	156 089 185

b) Approvisionnements

La totalité du montant figurant sous cette rubrique correspond aux charges d'exploitation

c) Charges de personnel

La composition de ce poste du compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et rémunérations	(28 957 125)	(31 174 993)
Indemnités	(790 505)	(996 227)
Cotisations sociales à la charge de l'entreprise	(4 487 652)	(4 666 502)
Autres charges sociales	(1 874 815)	(2 069 266)
Total des charges de personnel	(36 110 098)	(38 906 988)

d) Services externes

La composition de ce poste du compte de résultat consolidé ci-joint est la suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Baux et redevances (note 8)	(884 937)	(908 468)
Réparations et entretien	(56 560)	(45 581)
Services de professionnels indépendants	(3 860 920)	(3 894 803)
Transports	(937 960)	(1 096 905)
Primes d'assurance	(203 415)	(194 018)
Services bancaires et assimilés	(125 368)	(153 829)
Publicité, promotion et relations publiques	(890 921)	(1 014 806)
Fournitures	(187 518)	(194 217)
Autres services	(1 315 006)	(681 023)
Total	(8 462 606)	(8 183 651)

e) Produits financiers

La ventilation de ce poste du compte de résultat consolidé est la suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts sur comptes et assimilés	198 062	78 263
Produits financiers du groupe	140 799	39 795
Total	338 861	118 058

Au 31 décembre 2025, des intérêts d'un montant de 198 062 euros ont été perçus, et 78 623 euros en 2024. Ces intérêts proviennent principalement des sociétés Digilant SA de

CV et Antevenio México, et résultent d'investissements à court terme.

f) Charges financières

La ventilation de ce poste du compte de résultat consolidé est la suivante :

	31/12/2025	31/12/2024
Charges liées aux dettes et assimilées	(1 095 145)	(693 459)
Charges financières du groupe	(194 595)	(439 903)
	(1 289 741)	(1 133 362)

g) Dépréciation d'actifs

	31/12/2025	31/12/2024
Provision pour dépréciation des créances commerciales	414 537	(943 854)
Autres pertes d'exploitation courante	(57 167)	(63 590)
Reprise de la dépréciation	83 072	417 208
	440 441	(590 236)

NOTE 17. PROVISIONS ET RÉSERVES POUR ÉVENTUALITÉS

Les variations des provisions sont les suivantes :

	31/12/2024	Utilisation/Reprise	31/12/2025
Provisions pour autres engagements	364 428	(74 787)	289 640
	309 778	(74 787)	289 640

	31/12/2023	Utilisation/Reprise	31/12/2024
Provisions pour autres engagements	309 778	54 650	364 428
	309 778	54 650	364 428

Ce poste comprend principalement des provisions pour rémunérations du personnel provenant d'ISPD Italia S.R.L., conformément à la législation italienne en vigueur en matière de droit du travail, pour un montant de 289 640 euros (364 428 euros au 31 décembre 2024).

Au 31 décembre 2025, le groupe ISPD Network détient un montant total de garanties s'élevant à 221 492 euros (669 264 euros au 31 décembre 2024).

NOTE 18. INFORMATIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, le Groupe a également adopté des politiques plus larges, notamment en collaborant avec un fournisseur d'électricité verte en Espagne. De plus, sa politique de déplacement vise à réduire au minimum le recours à l'avion, en privilégiant le train pour les trajets de moins de trois heures, ce qui contribue à une réduction significative des émissions de CO₂ liées au transport. Au siège de Barcelone, le Groupe a également mis en place un système de stationnement pour vélos, encourageant ainsi l'utilisation de modes de transport écologiques parmi ses employés.

NOTE 19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les administrateurs de la société mère estiment qu'il n'existe aucun événement postérieur à la date d'établissement des présents comptes annuels consolidés.

NOTE 20. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET SOLDES AVEC LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ MÈRE D'

Soldes et transactions avec les administrateurs et la haute direction

Les montants dus aux membres du conseil d'administration et de la haute direction, à tous titres, sont les suivants, aucun membre du conseil d'administration n'ayant perçu de rémunération au titre de ses fonctions d'administrateur :

	Haute direction	
	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et rémunérations	2 280 188	2 512 559
Total	2 280 188	2 512 559

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, il n'existe aucun engagement au titre de compléments de retraite, de cautions ou de garanties accordées en faveur de l'organe d'administration, ni de crédits ou d'avances accordés à celui-ci.

Autres informations concernant le Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de la société et les personnes qui leur sont liées, au sens de l'article 231 de la loi sur les sociétés de capitaux, ne se sont trouvés dans aucune situation de conflit d'intérêts, conformément aux dispositions de l'article 229.

NOTE 21. AUTRES INFORMATIONS

Le nombre moyen de personnes employées par le Groupe, réparti par catégories, est le suivant :

	31/12/2025				31/12/2024			
	Hommes	Femmes	Autre	Total	Hommes	Femmes	Autre	Total
Direction	18,3	6,3		24,5	23,6	9,8		33,4
Administration	20,5	33,1		53,6	18	34,1		52,1
Commercial	27,7	68,4	1,0	97,1	36,8	80,9		117,7
Production	110,8	180,2		291,1	117,9	173,9	0,8	292,6
Marketing	2,0	7,4		9,4	3,8	10,3		14,1
Techniciens	31,7	6,1		37,7	30,1	6,3		36,4
	210,9	301,4	1,0	513,4	230,2	315,3	0,8	546,3

Le nombre moyen de personnes employées au cours de l'exercice présentant un handicap égal ou supérieur à trente-trois pour cent, par catégorie, est le suivant :

	31/12/2025	31/12/2024
Direction	1	1
Administration		
Commercial		
Production	1	
Marketing		
Techniciens	2	2
	4	3

Le nombre de membres du conseil d'administration, de la haute direction et d'employés à la clôture des exercices, répartis par catégories professionnelles, est le suivant :

	31/12/2025				31/12/2024			
	Hommes	Femmes	Autres	Total	Hommes	Femmes	Autres	Total
Adresse	18	5		23	22	8		30
Administration	19	33		52	18	34		52
Commercial	25	66	1	92	36	75		111
Production	117	184		301	121	181	1	303
Marketing	2	7		9	2	10		12
Entraîneurs	31	6		37	30	6		36
	212	301	1	514	229	314	1	544

Le conseil d'administration de la société mère est composé de 4 hommes et d'une femme.

Aux fins des dispositions de la deuxième disposition additionnelle de la loi n° 31/2014 du 3

décembre modifiant la loi sur les sociétés de capitaux et conformément à la résolution du 29 février 2016 de l'Institut de comptabilité et d'audit des comptes, vous trouverez ci-dessous le détail du délai moyen de paiement des fournisseurs des sociétés espagnoles, du ratio des opérations payées, du ratio des opérations en attente de paiement, du total des paiements effectués et du total des paiements en attente :

	31/12/2025	31/12/2024
	Jours	Jours
Délai moyen de paiement des fournisseurs	36,39	46,17
Taux d'opérations payées	34,32	40,59
Taux des opérations en attente de paiement	37,87	64,45
	Montant (euros)	Montant (euros)
Montant des paiements effectués	25 542 910,56	18 423 692,10
Montant des paiements en attente	4 272 317,17	2 992 056,95

	31/12/2025	31/12/2024
Montant des factures payées dans les délais légaux	24 265 119,95	15 787 317,30
Nombre de factures payées dans les délais légaux	8 816	8 604
Pourcentage du volume des factures payées dans les délais légaux par rapport au volume total des factures payées (%)	96	90
Pourcentage du nombre de factures payées dans les délais légaux par rapport au nombre total de factures payées (%)	96 %	94

Le délai de paiement légal de deux mois à compter de la validation des factures est respecté et nous ajustons la date de paiement de la société pour ce calcul du pourcentage et du volume de factures payées dans le délai légal par rapport au volume total de factures payées.

NOTE 22. INFORMATIONS SECTORIELLES

La répartition du chiffre d'affaires net correspondant aux activités courantes du Groupe, par catégorie d'activités ainsi que par marché géographique, est la suivante :

Par client	2025	2024
Publicité en ligne	122 833 201	136 152 888
Services technologiques	20 589 690	19 936 298
Chiffre d'affaires net total	143 422 890	156 089 185

- Les critères d'agrégation utilisés pour établir la segmentation présentée dans les tableaux ci-dessus sont définis en fonction des types d'activité exercés par les entreprises du groupe. De plus, les politiques comptables et les évaluations réalisées sont similaires pour les différents segments du groupe, sans particularité notable :
- Publicité en ligne : il s'agit de l'activité principale gérée par le groupe, qui regroupe les services publicitaires fournis aux clients de la société.

- Services technologiques : cette activité concerne notre plateforme d'e-mailing et de SMS, les services de veille médiatique et de veille consommateur, ainsi que notre plateforme de conseil en e-commerce.

Les indicateurs économiques pris en compte pour définir les segments ont été la capacité de chacun d'entre eux à générer de la valeur et leurs caractéristiques techniques propres.

Répartition des ventes et du coût des ventes par territoire

Répartition des ventes	Montant consolidé au 31/12/2025	Montant consolidé au 31/12/2024
Espagne	35 300 044	23 898 305
Europe	6 396 390	6 330 860
Amérique latine	57 889 929	74 965 121
États-Unis	43 836 527	50 894 899
Total des ventes de distribution	143 422 890	156 089 185

Répartition du coût des ventes	Montant consolidé au 31/12/2025	Montant consolidé au 31/12/2024
Espagne	(16 309 100)	(16 503 086)
Europe	(3 457 783)	(3 545 282)
Amérique latine	(51 408 998)	(62 221 050)
États-Unis	(26 345 845)	(24 754 484)
Total des frais de distribution	(97 521 726)	(107 023 902)

Compte de résultat consolidé par catégorie d'activité

	31/12/2025			31/12/2024		
	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	Total	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	Total
Chiffre d'affaires net	122 833 201	20 589 690	143 422 890	136 152 888	19 936 298	156 089 185
Autres produits d'exploitation	-	671 775	671 775	217 157	506 700	723 857
Approvisionnements	(83 868 684)	(13 653 042)	(97 521 726)	(97 391 751)	(9 632 151)	(107 023 902)
Autres charges d'exploitation	(6 593 032)	(1 447 251)	(8 040 283)	(7 282 021)	(1 491 498)	(8 773 519)
Amortissement	(1 491 798)	(372 950)	(1 864 748)	(1 438 013)	(253 767)	(1 691 780)
Frais de personnel	(30 513 033)	(5 597 065)	(36 110 098)	(33 070 940)	(5 836 048)	(38 906 988)
Autres résultats	1 187 068	-	1 187 068	1 693 904	-	1 693 904
			-	-	-	-
Résultat d'exploitation	1 553 721	191 157	1 744 879	1 647 712	463 046	2 110 758
			-	-	-	-
Résultat financier	(1 038 267)	(54 646)	(1 092 912)	(1 233 521)	-	(1 233 521)
			-	-	-	-
Résultat avant impôts	515 455	136 512	651 966	414 191	463 046	877 237
			-	-	-	-
Impôt sur les sociétés	(123 139)	(23 455)	(146 594)	(952 955)	(181 515)	(1 134 470)
Autres impôts	(132 758)	-	(132 758)	(128 698)	-	(128 698)
Résultat de l'exercice	259 558	113 057	372 614	(667 462)	281 531	(385 932)

	31/12/2025			31/12/2024		
	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	Total	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	Total
ACTIFS						
Immobilisations corporelles	905 198	135 259	1 040 457	1 191 738	178 076	1 369 814
Fonds de commerce de consolidation intégrale ou proportionnelle	6 632 640	991 084	7 623 724	7 034 799	1 051 177	8 085 976
Fonds de commerce de consolidation par mise en équivalence	-	-	-	-	-	-
Fonds de commerce	1 418 825	212 008	1 630 833	1 545 613	230 954	1 776 566
Immobilisations incorporelles	3 197 965	477 857	3 675 822	2 660 939	397 612	3 058 550
Investissements immobiliers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	8 700	1 300	10 000	490 252	73 256	563 508
Actifs financiers non courants	148 464	22 184	170 648	117 862	17 612	135 474
Actifs financiers non courants de la société du groupe	2 080 692	310 908	2 391 600	1 262 892	188 708	1 451 600
Participations mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
Actifs d'impôts différés	4 010 150	599 218	4 609 367	4 313 533	644 551	4 958 084
Autres actifs non courants	-	-	-	-	-	-
Actifs non courants	18 402 633	2 749 819	21 152 451	18 617 628	2 781 944	21 399 572
Stocks	-	-	-	-	-	-
Créances commerciales et autres créances	27 559 063	4 118 021	31 677 084	36 015 555	5 381 635	41 397 190
Clients entreprises du groupe	214 449	32 044	246 493	219 008	32 725	251 733
Autres actifs financiers courants	-	-	-	-	-	-
Autres actifs courants	1 067 730	159 546	1 227 276	430 321	64 301	494 621
Autres actifs courants des sociétés du groupe	24 150	3 609	27 759	5 220	780	6 000
Salaires à percevoir	-	-	-	-	-	-
Créances sur les administrations publiques	7 306 711	1 091 807	8 398 518	6 906 096	1 031 945	7 938 041
Actif d'impôt courant	170 169	25 428	195 596	203 966	30 478	234 444
Dépenses anticipées	607 872	90 831	698 704	321 336	48 016	369 352
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 950 810	1 785 753	13 736 563	5 682 253	849 072	6 531 325
Actifs courants	48 900 954	7 307 039	56 207 993	49 783 754	7 438 952	57 222 706
Total des actifs	67 303 586	10 056 858	77 360 444	68 401 382	10 220 896	78 622 279

**État de la situation segmenté selon la répartition des ventes par catégorie d'activité*

	31/12/2025			31/12/2024		
	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	Total	Publicité en ligne	Prestation de services technologiques	Total
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF						
Capital social	712 547	106 473	819 019	712 547	106 473	819 019
Actions propres	(578 550)	(86 450)	(665 000)	(578 550)	(86 450)	(665 000)
Réserve légale	40 266	6 017	46 282	40 266	6 017	46 282
Réserves dans les sociétés intégrées globalement	-	-	-	4 769 341	712 660	5 482 002
Résultats négatifs des exercices précédents	3 460 582	517 098	3 977 681	0	0	0
Résultat de l'exercice attribué à la société mère	265 695	39 702	305 396	(411 335)	(61 464)	(472 798)
Partenaires externes	(29 698)	(4 438)	(34 135)	6 077	908	6 985
Écarts de conversion	(760 333)	(113 613)	(873 946)	(356 285)	(53 238)	(409 523)
Capitaux propres attribués à la société mère	3 140 207	469 226	3 609 433	4 175 984	623 998	4 799 982
Capitaux propres attribués aux associés externes	(29 698)	(4 438)	(34 135)	6 077	908	6 985
Capitaux propres	3 110 509	464 789	3 575 298	4 182 061	624 906	4 806 967
Dettes à long terme auprès d'établissements de crédit	1 513 919	226 218	1 740 136	2 353 310	351 644	2 704 954
Dettes à long terme envers des sociétés du groupe	5 934 753	886 802	6 821 556	6 722 361	1 004 491	7 726 852
Autres dettes à long terme	1 472 790	220 072	1 692 862	2 246 426	335 673	2 582 099
Fournisseurs d'immobilisations non courantes	0	0	0	1 563	234	1 797
Provisions	251 987	37 653	289 640	317 052	47 376	364 428
Passif d'impôt différé	29 456	4 401	33 857	27 796	4 153	31 949
Passifs non courants	9 202 905	1 375 147	10 578 051	11 668 508	1 743 570	13 412 078
Dettes auprès d'établissements de crédit à court terme	9 190 788	1 373 336	10 564 124	8 567 578	1 280 213	9 847 791
Autres dettes à court terme	1 383 249	206 692	1 589 942	748 435	111 835	860 270
Dettes à court terme envers des sociétés du groupe	2 109 596	315 227	2 424 824	1 258 714	188 084	1 446 798
Dettes commerciales et autres dettes	32 745 874	4 893 062	37 638 936	32 008 439	4 782 870	36 791 309
Fournisseurs du groupe	1 579 473	236 013	1 815 486	1 626 137	242 986	1 869 123
Fournisseurs d'immobilisations	26 826	4 009	30 835	34 254	5 118	39 372
Salaires à payer	1 878 054	280 629	2 158 682	1 790 118	267 489	2 057 607
Dettes des administrations publiques	5 383 718	804 464	6 188 182	4 716 538	704 770	5 421 308
Passif d'impôt courant	133 017	19 876	152 893	126 303	18 873	145 176
Recettes anticipées	494 888	73 949	568 837	1 475 939	220 543	1 696 482
Autres passifs courants	64 689	9 666	74 355	198 357	29 640	227 997
Passifs courants	54 990 173	8 216 922	63 207 095	52 550 813	7 852 420	60 403 233
Total des capitaux propres et du passif	67 303 586	10 056 858	77 360 444	68 401 382	10 220 896	78 622 279

Répartition des actifs non courants

Répartition des actifs non courants	Montant consolidé au 31/12/2025	Montant consolidé au 31/12/2024
Espagne	3 238 583	3 276 419
Europe	857 928	867 951
Amérique latine	10 158 911	10 277 596
États-Unis	6 897 031	6 977 608
Total des actifs non courants	21 152 451	21 399 572

NOTE 23. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET DES PARTIES AFFILIÉES

Les opérations avec des parties liées au cours des six mois clos au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 ont été réalisées avec les sociétés suivantes.

Société/Groupe	Lien
Groupe ISP Digital	Société mère
Groupe ISP	Société liée
Tagsonomy S.L.	Entreprise liée
Shape Communication, S.L	Société liée

Le détail des soldes avec les parties liées au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 est le suivant :

PARTIE LIÉE (31 décembre 2025)	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE CRÉDITEUR
Autres dettes		
ISP au titre de l'impôt sur les sociétés	76 103,02	
ISP		232 132
FAI numérique	(56 393)	802 283
TAGSONOMY S.L.	8 050	
ISP prêt à court terme		1 390 407
Total des autres dettes	27 759	2 424 824
Soldes d'activité commerciale (clients/fournisseurs)		
ISP Digital	44 218	1 537 925
FAI	43 016	362 717
TAGSONOMY S.L.	155 924	(85 155)
Shape Communication	3 335	
Total activité commerciale	246 493	1 815 486
Soldes des prêts		
ISP Digital		4 453 154
FAI		2 368 402
TAGSONOMY S.L.	2 391 600	
Total des prêts	2 391 600	6 821 556

Au 31 décembre 2025 et 2024, le Groupe présente des soldes créditeurs et débiteurs avec des entités liées qui correspondent essentiellement à des opérations de financement nécessaires à la gestion de la trésorerie et au soutien des investissements opérationnels. Ces opérations comportent une clause de renouvellement automatique annuel, la liquidation définitive des soldes étant

subordonnée à un accord mutuel entre les parties ou à la réalisation des plans d'affaires à long terme, et leurs taux d'intérêt sont comptabilisés aux taux du marché.

ENTITÉ LIÉE (31 décembre 2024)	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE CRÉANCIER
Autres dettes		
ISP au titre de l'impôt sur les sociétés		330 382
ISP		352 485
ISP Digital		618 931
TAGSONOMY S.L.	6 000	
Prêt à court terme ISP		145 000
Total des autres dettes	6 000	1 446 798
Soldes d'activité commerciale (client/fournisseur)		
ISP Digital	484	1 687 313
FAI	44 218	485 878
TAGSONOMY S.L.	203 696	(304 068)
Shape Communication	3 335	
Total activité commerciale	251 734	1 869 123
Soldes des prêts		
ISP Digital		4 453 154
ISP		3 273 698
TAGSONOMY S.L.	1 451 600	
Total des prêts	1 451 600	7 726 852

Le détail des opérations avec des parties liées réalisées en 2025 et 2024 est le suivant :

31/12/2025	TAGSONOMY S.L.	ISP	ISP DIGITAL
Ventes de biens			
Prestation de services	225 629	35 150	
Prestations de services reçues	(700 089)		
Produits financiers	39 931		
Charges financières		(104 237)	(90 358)
Total	(434 529)	(69 087)	(90 358)

31/12/2024	TAGSONOMY S.L.	ISP	ISP DIGITAL
Vente de biens			
Prestation de services	76 684	5 720	36 544
Prestations de services reçues	(311 130)	(1 367)	
Produits financiers	39 795		
Charges financières		(185 829)	(254 074)
Total	(194 651)	(181 476)	(217 530)

Les transactions ont été réalisées à des conditions équivalentes à celles des transactions avec des tiers.

NOTE 24. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES**MARKETING MANAGER SERVICIOS DE MARKETING S.L.U. :**

Le 30 juin 2025, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a cédé la totalité des parts sociales qu'elle détenait dans la société Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.U. à la société emBlue Software LLC, pour un prix de vente de base de 403 035 euros, susceptible d'être ajusté pour chaque migration réalisée. Cette cession de parts a généré un bénéfice comptabilisé sous la rubrique « Résultat lié à la perte de contrôle des participations consolidées » d'un montant de 1 074 904 euros.

UNION TEMPORAIRE SENASA

Le 12 février 2025, les sociétés Rebold Marketing S.L. et Acceso by ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication S.L.U.) ont créé une union temporaire d'entreprises, dénommée Senasa, dans le but de fournir des services de conseil technique et des activités de communication. Ces entreprises ont participé aux droits et obligations de l'association dans la même proportion que leur apport, soit 50 %.

Une fois l'objet social pour lequel elle avait été créée atteint, le projet mené à bien et les obligations découlant de leur participation remplies, l'UTE a été liquidée au mois de juillet 2025, conformément aux procédures de liquidation prévues par la législation en vigueur.

UNION TEMPORAIRE DRASSANES

Le 7 mars 2025, les sociétés Rebold Marketing S.L. et Rebold Communication S.L. ont créé une union temporaire d'entreprises, dénommée Drasaanes, dans le but de fournir des services de conseil technique et des activités de communication. Ces entreprises participeront aux droits et obligations de l'entreprise dans la même proportion que leur apport, soit 50 %. Au 31 décembre 2025, cette union temporaire affiche un résultat positif de 7 160 euros dans les chiffres consolidés et un bilan de 8 472 euros.

ANTEVENIO FRANCE SASU :

Le 30 avril 2024, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la dissolution anticipée d'Antevenio France, avec effet au 30 avril 2024. À cette même date, Antevenio France a officialisé sa dissolution, ce qui a entraîné la cessation de son activité et la transmission de son patrimoine à son actionnaire unique.

La société a pour objet social la prestation de services de conseil et d'accompagnement en matière de transformation numérique, la réalisation d'études de marché, la gestion et l'administration de titres représentatifs des fonds propres d'entités résidentes et non résidentes sur le territoire espagnol, ainsi que toute autre activité complémentaire aux précédentes.

B2MARKETPLACE MÉXICO, S.A. DE C.V. :

Le 19 décembre 2024, la cession de la société mexicaine Digilant Services a été réalisée en faveur de l'entité espagnole B2Marketplace Holding. L'opération a été formalisée à sa juste valeur, conformément aux conditions de marché en vigueur, avec un capital social de 2 356 euros et une participation de 40 000 euros.

À la suite de l'acquisition, la dénomination sociale de l'entité a été modifiée pour adopter la nouvelle raison sociale B2Marketplace México, S.A. de C.V.

ANTEVENIO PUBLICITÉ SASU :

Le 15 décembre 2024, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a approuvé la dissolution anticipée d'Antevenio Publicidad, avec effet au 15 décembre 2024. À cette même date, Antevenio Publicidad a officialisé sa dissolution, ce qui a entraîné la cessation de son activité et le transfert de son patrimoine à son actionnaire unique. Cette dissolution a généré un produit pour le groupe, comptabilisé dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat lié à la perte de contrôle des participations consolidées » pour un montant de 1 365 006 euros.

ROCKET PPC :

Le 10 octobre 2023, la société ISPD Italia a enregistré l'acquisition de 51 % des actions avec droit de vote de la société Rocket PPC pour un prix de 840 245 euros, opération qui s'est concrétisée le 1er septembre 2023. En octobre 2023, elle a effectué un versement de 450 000 euros, laissant 90 245 euros à payer en avril 2024 et 300 000 euros en juin 2024. Cette société a été intégrée, par intégration globale, dans le périmètre de consolidation à compter du 1er septembre, date à laquelle elle a pris le contrôle de la société.

Cette acquisition de la société italienne Rocket PPC, spécialisée dans la publicité numérique et l'analyse Web et basée à Milan, renforce notre présence sur le marché italien grâce à un vaste portefeuille de clients, une gamme de solutions efficaces et une équipe expérimentée. Cette opération consolide une équipe dans des domaines tels que la publicité dans les médias, l'édition, l'analyse Web, le contenu et les marchés. Son expérience en gestion des médias est hautement complémentaire à celle du Groupe et permettra d'accélérer le développement des activités d'échange de médias numériques à l'échelle internationale.

Le Groupe et les actionnaires vendeurs se sont accordés, réciproquement, des droits d'option d'achat et des droits d'option de vente inconditionnels sur les actions de la société représentant les 49 % restants du capital social de ladite société. Les options détaillées ci-dessus sont basées sur un prix variable en fonction de paramètres liés aux résultats de ladite société au cours des exercices 2024, 2025 et 2026. Le prix de vente est soumis au respect de certaines conditions de maintien par les vendeurs.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 relative aux regroupements d'entreprises, le Groupe peut, au cours d'un exercice à compter de la date d'acquisition, réévaluer ce passif financier, en ajustant rétroactivement les montants provisoires comptabilisés à la date d'acquisition afin de refléter les nouvelles informations obtenues sur des faits et circonstances

qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient affecté l'évaluation des

montants comptabilisés à cette date. Le montant que le Groupe a comptabilisé au 31 décembre 2023 en tant que passif financier constituait la meilleure estimation, à cette date, du montant que le Groupe s'attendait à payer, la juste valeur de ce passif financier s'élevant à un montant total de

1 847 430 euros, comptabilisé sous la rubrique « Autres passifs non courants » (voir note 10).

Les produits d'exploitation et le résultat de la société acquise depuis la date d'acquisition, inclus dans le compte de résultat consolidé de la période, s'élevaient respectivement à 638 312 euros et 18 545 euros.

Les produits des activités ordinaires à la date d'acquisition étaient les suivants :

Actifs nets identifiables acquis	
Immobilisations incorporelles	26 311
Immobilisations corporelles	4 777
Créances commerciales et autres créances	361 616
Trésorerie	197 324
Créanciers commerciaux et autres dettes	(446 974)
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	
	143 054
	Euros
Juste valeur de la contrepartie versée	
Contrepartie versée (actions de la société mère)	2 702 382
Total de la contrepartie versée à la date du regroupement d'entreprises 2 702 382	
Fonds de commerce	2 559 328

Le 5 août 2024, le Groupe et les actionnaires vendeurs ont exercé leurs droits d'option d'achat et leurs droits d'option de vente inconditionnels sur les actions de la société Rocket PPC pour les 49 % restants du capital social de ladite société.

Le 11 juillet 2024, les administrateurs des sociétés Rocket PPC ont présenté aux autorités italiennes le projet de fusion avec la société Rebold Italia, avec effet rétroactif au début de l'exercice 2024. À cette occasion, la dénomination sociale a été modifiée en ISPD Italia, S.R.L.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises, et dans le délai d'un an à compter de la date d'acquisition autorisé par la réglementation pour effectuer des ajustements dans la comptabilisation provisoire du regroupement d'entreprises, la Société a

procédé à une révision et à une meilleure estimation d' s passifs éventuels pris en charge dans le cadre de la transaction.

À la suite de cette révision, il a été déterminé en 2024 qu'il était nécessaire d'ajuster ces passifs d'un montant de 977 134 euros en tant que réduction du coût d'acquisition, ce qui laisse un passif financier à la clôture de l'exercice 2024 de 1 019 438 euros. Cet ajustement reflète une meilleure information disponible sur les obligations assumées lors de l'acquisition et a été comptabilisé avec effet rétroactif à compter de la date d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme.

Au cours de l'année 2025, un paiement de 176 268 euros a été effectué au titre du deuxième earn-out prévu dans le contrat de vente, et un ajustement d'un montant de 24 436 euros a été réalisé afin de comptabiliser la dette restante à son coût amorti, ce qui laisse un passif financier d'un montant de 861 160 euros à la clôture de l'exercice.

NOTE 25. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

Les actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans l'état de la situation financière sont regroupés en trois niveaux d'une hiérarchie de juste valeur. Les trois niveaux sont définis sur la base de l'observabilité des contributions significatives à l'évaluation, comme indiqué ci-dessous :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : données d'entrée autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement ou indirectement
- Niveau 3 : données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur de manière récurrente :

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Contrepartie éventuelle (voir note 24)	-		861 160	861 160
Total des passifs financiers évalués à leur juste valeur	-		861 160	861 160.
31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Contrepartie éventuelle (voir note 24)			1 019 438	1 019 438
Total des passifs financiers évalués à leur juste valeur			1 019 438	1 019 438

Il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Le Groupe procède à l'évaluation des éléments financiers à des fins d'information financière, y compris les justes valeurs de niveau 3. Les techniques d'évaluation sont choisies en fonction des caractéristiques de chaque instrument, l'objectif général étant de tirer le meilleur parti des informations de marché.

Pour les instruments classés aux niveaux 2 et 3, la technique d'évaluation de la valeur actuelle est utilisée. La juste valeur est estimée en pondérant la probabilité des sorties de trésorerie futures estimées, en tenant compte de leur rendement historique et attendu à l'avenir, et sur la base d'un facteur de croissance approprié pour une entité cotée similaire et d'un taux d'actualisation ajusté au risque, et en actualisant les flux sur la base des hypothèses et estimations indiquées dans les notes correspondantes de l'annexe (voir les informations détaillées dans la note 5).

Le Groupe a réalisé une analyse de sensibilité des hypothèses utilisées dans les estimations indiquées et aucun impact significatif n'a été mis en évidence.

RAPPORT DE GESTION

ISPD NETWORK, S.A.

RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ RELATIF À L'EXERCICE 2025

Mesdames et Messieurs les actionnaires

Exercice 2025

SITUATION DE L'ACTIVITÉ ET RÉSULTATS D'ISPD NETWORK, S.A. ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

1. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2025

La liste détaillée des filiales incluses dans le périmètre de consolidation est la suivante :

Société	Pourcentage de participation au 31/12/2025	Pourcentage de participation au 31/12/2024
Mamvo Performance, S.L.U.	100 %	100 %
Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.U.	-	100 %
ISPD Italia S.R.L	100 %	100 %
Rebold Marketing S.LU.	100 %	100 %
Antevenio Argentina S.R.L.	100 %	100 %
Antevenio México S.A. de C.V.	100 %	100 %
Antevenio Media S.L.U.	100 %	100 %
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L.	100 %	100 %
Acceso by ISPD S.L.U. (anciennement Rebold Communication)	100 %	100 %
Happyfication, Inc.	100 %	100 %
Acceso Content in Context, S.A. de C.V.	100 %	100 %
Acceso Colombia, S.A.S	100 %	100 %
Digilant Colombia, S.A.S.	100 %	100 %
Digilant INC	100 %	100 %
Digilant Perú S.A.C.	100 %	100 %
Dglnt S.A. de C.V.	100 %	100 %
Filipides S.A. de C.V.	100 %	100 %
B2Marketplace México, S.A. de C.V.	100 %	100 %
Blue Digital Servicios de Marketing S.A.	65 %	65 %
Digilant Chile, S.p.a.	100 %	100 %
Blue Media, S.p.A.	100 %	100 %
Rebold Panama, S.A.	100 %	100 %
ISPD Iberia SL	100 %	100 %
B2Marketplace Holding SL	100 %	100 %
B2Marketplace USA, Inc.	100 %	100 %
UTE Drassanes	100 %	-
B2Marketplace Italy SRL	100 %	-

Toutes les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les comptes consolidés du groupe ISPD Network sont présentés conformément aux normes comptables internationales IFRS 23.

Au cours de l'exercice 2025, le chiffre d'affaires net consolidé s'est élevé à 143,4 millions d'euros.

La répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

	2025 (en millions d'euros)	2024 (en millions d'euros)	Variation (%)
Chiffre d'affaires consolidé	144,1	146,8	-8
Chiffre d'affaires net	143,4	156,1	-8
Chiffre d'affaires net pro forma	143,4	156,1	-8
Chiffre d'affaires par secteur d'activité			
Publicité en ligne	122,8	136,2	-10
Services technologiques et marketing	20,6	19,9	4

1) Hors ventes intragroupe : 11,1 millions (14,5 millions d'euros en 2024)

2) Chiffre d'affaires total hors remises publicitaires

Le chiffre d'affaires a diminué par rapport à 2024, une baisse largement due à l'impact des taux de change du dollar américain et du peso mexicain sur nos deux principaux marchés en termes de ventes. Cet impact s'est traduit par une diminution d'environ 7,5 millions d'euros, à laquelle s'ajoute l'effet de la décision de certains clients importants aux États-Unis et au Mexique de reporter au premier semestre 2026 environ 7 millions d'euros d'investissements publicitaires, afin de renforcer leur présence commerciale à l'occasion de la Coupe du monde de football qui se tiendra en juin 2026 au Mexique, au Canada et aux États-Unis, et qui a un impact considérable sur leurs produits de grande consommation.

En termes de rentabilité, le Groupe a amélioré son taux de marge brute de près d'un point de pourcentage.

Cette progression, conjuguée à l'impact favorable des taux de change sur les coûts et à une politique active de maîtrise des dépenses, a permis d'obtenir un EBITDA (résultat d'exploitation hors amortissements) de 3,6 millions d'euros, en ligne avec celui enregistré en 2024. Il convient de souligner que ce résultat est atteint malgré le fait que les efforts d'innovation technologique réalisés en 2024 et 2025 — reflétés dans la ligne des dotations aux amortissements (D&A) — ont augmenté par rapport à l'exercice précédent, en raison de la mise en service et de l'amortissement progressif des actifs développés en interne dans le cadre des projets technologiques du Groupe. Enfin, la réduction significative du montant de la charge d'impôt sur les sociétés — qui passe de 1 134 470 euros en 2024 à 146 594 euros en 2025 — a permis au Groupe de clôturer l'exercice avec un résultat consolidé positif de 373 000 euros, contrastant favorablement avec la perte de 386 000 euros enregistrée lors de l'exercice précédent.

2. MENTION RELATIVE À LA DÉCLARATION D'INFORMATION NON FINANCIÈRE (EINF)

Le Groupe ISPD Network, S.A. et ses filiales, conformément aux dispositions des articles 262.5 de la LSC et 49.6 du Code de commerce, se prévalent de l'exemption de présentation de l'État d'information non financière consolidé, les informations relatives à ce groupe étant incluses dans le rapport d'information non financière consolidé d'Inversiones y Servicios d' Publicitarios, S.L. et de ses filiales, qui fait partie de son rapport de gestion consolidé.

3. CHIFFRE D'AFFAIRES DES FILIALES DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2025

Le détail du chiffre d'affaires des sociétés du groupe au 31 décembre 2025 est indiqué ci-dessous :

Société	Chiffre d'affaires net
ISPD Network S.A	6 126 212
Mamvo Performance, S.L.U.	1 084 372
ISPD Italia S.R.L	6 377 183
Rebold Marketing S.L.U.	10 067 787
Antevenio Argentina S.R.L.	14 065
Antevenio México S.A. de C.V.	3 275 782
Antevenio Media S.L.U.	1 142 712
B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L.	6 931 278
Acceso by ISPD S.L.U. (anciennement Rebold Communication)	9 220 276
Happyfication, Inc.	380 323
Accès Content in Context, S.A. de C.V.	-
Acceso Colombia, S.A.S	2 843 173
Digilant Colombia, S.A.S.	-
Digilant INC	47 594 887
Digilant Pérou S.A.C.	52 389
DgInt S.A. de C.V.	47 201 226
Filipides S.A. de C.V.	-
B2Marketplace México, S.A. de C.V.	5 948
Blue Digital Servicios de Marketing S.A.	8 997 227
Digilant Chile, S.p.a.	-
Blue Media, S.p.A.	155 897
Rebold Panama, S.A.	120 731
ISPD Iberia SL	1 921 515
B2Marketplace Holding SL	604
B2Marketplace USA, Inc.	-
UTE Drassanes	7 229
B2Marketplace Italy SRL	565 660

Les chiffres d'affaires ne tiennent pas compte des éliminations de consolidation.

4. FAITS MARQUANTS AU COURS DE L'EXERCICE 2025

4.1 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

MARKETING MANAGER SERVICIOS DE MARKETING S.L.U. :

Le 30 juin 2025, ISPD Network SA, en sa qualité d'actionnaire unique, a cédé 100 % des parts sociales de la société Marketing Manager Servicios de Marketing S.L.U. à la société emBlue Software LLC, pour un prix de vente de base de 403 035 euros, sous réserve d'ajustement en fonction des migrations réalisées. Cette cession a généré un bénéfice comptabilisé dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat lié à la perte d' e contrôle des participations consolidées » d'un montant de 1 074 904 euros.

DIGILANT INC — DISTRIBUTION DE DIVIDENDES EN NATURE :

En date du 17 décembre 2025, la société ISPD Network S.A., en sa qualité d'associée unique d'Acceso by ISPD S.L. (anciennement Rebold Communication S.L.U.), a approuvé la distribution d'un dividende en nature consistant en la remise de la totalité des actions représentant 100 % du capital social de Digilant INC. La juste valeur de la participation cédée s'élève à 12 574 060,50 euros. Cette opération n'a eu aucun impact sur les comptes consolidés, car elle a été éliminée lors du processus de consolidation.

CONSTITUTION DE NOUVELLES SOCIÉTÉS :

Au cours de l'exercice 2025, la société B2Marketplace Italy SRL, dont le siège social est situé à Milan, a été constituée dans le cadre de la stratégie d'expansion de l'activité Marketplace en Italie.

ASSOCIATION TEMPORAIRE DRASSANES :

Le 7 mars 2025, les sociétés Rebold Marketing S.L.U. et Acceso by ISPD S.L.U. (anciennement Rebold Communication S.L.U.) ont constitué l'Union temporaire d'entreprises dénommée « REBOLD COMMUNICATION SLU – REBOLD MARKETING SLU DRASSANES UTE, LOI 18/1982 », chacune participant à hauteur de 50 % de ses droits et obligations. Au 31 décembre 2025, cette UTE affiche un résultat positif de 7 160 euros dans les chiffres consolidés.

UNION TEMPORAIRE SENASA :

Le 12 février 2025, les sociétés Rebold Marketing S.L.U. et Acceso by ISPD S.L.U. ont constitué l'UTE Senasa pour la prestation de services de conseil technique et d'activités de communication. Une fois l'objet social pour lequel elle avait été créée atteint, l'UTE a été liquidée au mois de juillet 2025, conformément aux procédures de liquidation prévues par la législation en vigueur.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE :

En date du 17 décembre 2025, la société Rebold Communication S.L.U. (CIF B59094870) a modifié sa dénomination sociale, adoptant la nouvelle raison sociale Acceso by ISPD S.L.U., tout en conservant le même CIF.

ROCKET PPC — PAIEMENT DE L'EARN-OUT :

Au cours de l'année 2025, un paiement de 176 268 euros a été effectué au titre du deuxième earn-out prévu dans le contrat de vente de Rocket PPC, un ajustement supplémentaire de 24 436 euros ayant été effectué pour ramener la dette en cours à son coût amorti.

AUTRES OPÉRATIONS :

Le 20 avril 2025, la distribution de 114 000 USD (100 867 euros) au titre de dividendes par Rebold Panamá, S.A. à son unique actionnaire, ISPD Network S.A., a été approuvée.

4.2 ACTIONS PROPRES

La société a conclu un contrat avec la société Gilbert Dupont dans le but, sans interférer avec le fonctionnement normal du marché et dans le strict respect de la réglementation boursière, de

favoriser la liquidité des transactions sur actions, la régularité du cours et d'éviter les variations dont la cause ne serait pas la tendance du marché elle-même. ISPD Network, dont les actions sont admises à la négociation sur le marché Euronext Growth, s'est conformée à la réglementation de ce marché en ce qui concerne les opérations réalisées dans le cadre dudit contrat.

Le 23 décembre 2021, la société mère du groupe a acquis un total de 150 000 actions propres au prix de 3,80 euros, pour un montant total de 570 000 euros. Le 22 janvier 2022, un nouvel achat de 25 000 actions supplémentaires a été effectué, au même prix unitaire, pour un montant total de 95 000 euros, portant le montant total des actions propres au 31 décembre 2022 à 665 000 euros, ce montant étant maintenu en 2025.

Informations relatives à l'autorisation d'acquisition d'actions propres

Conformément aux dispositions des articles 146 et suivants de la loi sur les sociétés de capitaux, l'Assemblée générale a approuvé le 16 juin 2022, à l'unanimité, d'autoriser et d'habiliter le Conseil d'administration à permettre à la Société, directement ou par l'intermédiaire de l'une de ses filiales, d'acquérir, à tout moment et autant de fois qu'elle le jugera opportun, des actions de la Société, par tout moyen admis par la loi, y compris au débit des bénéfices de l'exercice et/ou des réserves librement disponibles, aux conditions suivantes :

Les acquisitions pourront être réalisées directement par la Société ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales selon les mêmes termes que ceux de la résolution. Les acquisitions s'effectueront par le biais d'opérations d'achat-vente, d'échange ou de toute autre opération autorisée par la loi. La valeur nominale des actions propres acquises directement ou indirectement par la Société ne pourra être supérieure à dix (10 %) pour cent du capital souscrit. Les acquisitions ne pourront être effectuées à un prix supérieur à 15 euros ni inférieur à 1 euro par action. Cette autorisation a été accordée pour une durée maximale de dix-huit (18) mois à compter de l'adoption de la décision.

5. PERSPECTIVES

Le groupe ISPD aborde l'exercice 2026 dans une position de solidité opérationnelle, soutenue par la réorganisation de la société mise en œuvre en 2025 et par un environnement macroéconomique qui, malgré ses complexités, offre des opportunités significatives pour le secteur de la publicité numérique.

1. Contexte économique mondial et local

- **Croissance économique mondiale** : Le Fonds monétaire international prévoit une croissance du PIB mondial de 3,3 % pour 2025 et 2026, avec un ralentissement modéré dû à la persistance des tensions géopolitiques, à l'ajustement progressif des politiques monétaires et à l'incertitude tarifaire. L'Amérique latine devrait connaître une croissance d'environ 2,5 %, le Mexique se situant légèrement au-dessus grâce à la dynamique de la consommation intérieure et à des événements à fort impact économique prévus pour 2026. L'Espagne et l'Europe conservent des perspectives de croissance modérée d', de l'ordre de 1,5 % à 2 %, avec une inflation qui poursuit sa normalisation vers les objectifs de la BCE.
- **Investissement publicitaire numérique** : selon les principaux cabinets de conseil du secteur (GroupM, Magna Global), l'investissement publicitaire numérique mondial devrait

croître de 9 % à 11 % en 2026, porté par l'essor du commerce électronique, la consolidation de la publicité programmatique et l'augmentation des dépenses publicitaires dans la vidéo et les réseaux sociaux. Sur les marchés latino-américains, la croissance prévue est supérieure à la moyenne mondiale, se situant entre 12 % et 15 %, favorisée par la pénétration numérique croissante et par des événements d'envergure internationale tels que la Coupe du monde de football.

2. Facteurs clés de la croissance d'ISPD

- **Impact de la Coupe du monde de football 2026** : L'organisation de la Coupe du monde de football de la FIFA 2026 au Mexique, au Canada et aux États-Unis représente une opportunité de premier ordre pour le Groupe. Cet événement, le plus grand de l'histoire du tournoi avec 48 équipes participantes, générera un investissement publicitaire extraordinaire estimé à plus de 1,2 milliard de dollars sur les marchés hôtes. Pour ISPD, qui gère des portefeuilles de clients importants au Mexique et aux États-Unis avec des marques de grande consommation directement liées à ce type d'événements, la Coupe du monde représente un levier de croissance significatif en 2026, contribuant à rattraper, voire à dépasser, les niveaux d'investissement qui avaient été reportés en 2025 précisément pour se concentrer sur l'année du tournoi.
- **Renforcement du commerce électronique et des places de marché** : le segment du commerce électronique via B2Marketplace, qui a affiché une évolution positive en 2025 avec des croissances remarquables en Espagne et en Italie, s'annonce comme l'un des moteurs de l'expansion du Groupe. Le commerce électronique mondial poursuit sa croissance structurelle, avec un taux prévu de 10 % par an jusqu'en 2028 selon eMarketer, la place de marché étant le modèle de distribution le plus dynamique. La stratégie du Groupe consiste à étendre ce modèle à de nouvelles zones géographiques — en tirant parti de l'infrastructure déjà mise en place en Italie, au Mexique et aux États-Unis — et à approfondir les capacités technologiques d'optimisation des investissements publicitaires sur des plateformes telles qu'Amazon, où le projet OPEN ADS de B2Marketplace jette les bases d'une offre différenciée fondée sur l'intelligence artificielle et le Machine Learning.
- **Stratégie numérique et intelligence artificielle** : la transformation numérique continue de s'accélérer sur tous les marchés où le Groupe est présent. Les investissements réalisés en 2024 et 2025 dans des plateformes propriétaires — Luciérnaga, Future Tools et le nouveau projet AV de Mamvo — positionnent ISPD pour tirer parti de la demande croissante de solutions basées sur l'intelligence artificielle dans la planification, l'achat et la mesure des médias numériques, en offrant à ses clients des capacités avancées d'analyse d'audience, d'optimisation des campagnes et de mesure de l'impact publicitaire.
- **Expansion internationale et optimisation du périmètre** : la cession de Marketing Manager et la cession de Digilant INC, réalisées en 2025, ont simplifié la structure du Groupe, libérant des ressources pouvant être réorientées vers les unités présentant le plus grand potentiel d'. La mise en place de B2Marketplace Italy SRL renforce la présence en Italie, un marché sur lequel le Groupe a démontré sa capacité de croissance. D'ici 2026, la consolidation des positions en Espagne, au Mexique, en Italie et en Colombie, ainsi que

la reprise du marché américain soutenue par l'effet de la Coupe du monde, constituent un scénario favorable pour renouer avec la croissance du chiffre d'affaires.

ISPD se trouve en position de force pour aborder 2026, avec une structure plus efficace, un portefeuille de produits technologiques propres en phase de maturation et un calendrier d'événements mondiaux qui favorise les investissements publicitaires sur ses principaux marchés.

6. ENTRÉES D'IMMOBILISATIONS

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles du groupe ISPD Network en 2025 correspondent à :

Les entrées d'immobilisations corporelles s'élèvent à 321 000 euros de nouvelles inscriptions, incluant l'effet de la norme IFRS 16 sur les contrats de location (nouveaux actifs par droit d'utilisation pour un montant de 44 000 euros). Au cours de l'année 2025, les actifs qui étaient totalement amortis ont en outre été radiés.

En ce qui concerne les entrées d'immobilisations incorporelles, à l'exception de celles issues de regroupements d'entreprises, l'année 2025 a enregistré des entrées nettes de 1 352 000 euros, la part la plus importante correspondant à des actifs développés en interne en Espagne pour un montant cumulé de 2 201 398 euros (y compris les transferts provenant des immobilisations en cours). Il convient de souligner les investissements dans la plateforme Luciérnaga et dans le projet Future Tools. Les principales sorties d'applications informatiques en 2025 proviennent de la sortie de l'actif datalake (708 000 euros), de la plateforme Coobis (85 000 euros), de l'actif projets Speech (86 500 euros), l'actif Modeling (173 100 euros) et les actifs cédés à l'occasion de la vente de Marketing Manager (686 410 euros).

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles situées hors du territoire espagnol, à l'exception de celles issues de regroupements d'entreprises, s'élève à 2 244 497 euros au 31 décembre 2025 (2 336 198 milliers d'euros au 31 décembre 2024).

7. RISQUES

Les principaux risques et incertitudes auxquels le groupe ISPD Network pourrait être confronté sont les suivants :

Risque de taux d'intérêt

Le financement du Groupe s'effectue par le biais de prêts du CDTI dont la partie non remboursable est assortie de taux fixes très bas, par un financement interne dont les taux d'intérêt ont été fixés, par des prêts ICO qui, pour la plupart, ont été fixés à des taux d'intérêt fixes et ne sont donc pas soumis à la volatilité haussière du marché, et par des polices courantes dont l'utilisation est limitée au court terme, et donc peu exposées à la variabilité de l'Euribor.

Risque de change

Le financement des actifs à long terme libellés dans des devises autres que l'euro s'effectue, dans la mesure du possible, dans la même devise que celle dans laquelle l'actif est libellé. Cela vaut en

particulier pour les acquisitions d'entreprises dont les actifs sont libellés dans des devises autres que l'euro.

Le risque de change provient essentiellement des ventes en devises étrangères, principalement en dollars américains et en pesos mexicains. Le résultat net des écarts de change affiche une perte nette de 142 033 euros au 31 décembre 2025, contre une perte nette de 218 577 euros au 31 décembre 2024.

Risque de liquidité

La situation économique mondiale reste confrontée à des défis importants, ce qui pourrait avoir un impact sur la liquidité de l'entreprise. Des facteurs tels que le resserrement des politiques monétaires dans diverses régions et les pressions inflationnistes généralisées affectent tant les marchés financiers que la disponibilité du crédit. Ces éléments, combinés à la volatilité des prix des matières premières et aux tensions géopolitiques, pourraient entraîner une augmentation des coûts de financement ou des difficultés d'accès aux sources de liquidités à court et à long terme. Dans ce contexte, le Groupe maintient une gestion prudente de sa trésorerie et a adopté des mesures d'atténuation afin de garantir un flux de trésorerie suffisant pour honorer ses obligations financières dans des scénarios défavorables.

En particulier, nous pouvons résumer les points auxquels une attention particulière est accordée :

Liquidité des actifs monétaires : le placement des excédents s'effectue toujours à très court terme et avec une grande disponibilité. Au 31 décembre 2025, le montant des liquidités et équivalents de trésorerie s'élève à 13 736 563 euros (6 531 325 euros au 31 décembre 2024), ce qui reflète une amélioration substantielle de la situation de trésorerie par rapport à l'exercice précédent, principalement due à l'optimisation des délais de recouvrement auprès des clients (DSO).

Fin 2023, dans le but de financer des projets d'investissement au sein du groupe ISPD, des options de financement ont été conclues avec Cofides, qui a accordé à la société en 2024 un prêt de 588 000 euros sur le Fonds pour les investissements à l'étranger afin de financer l'acquisition de 51 % de Rocket PPC. En décembre 2025, le premier versement du principal du prêt, d'un montant de 58 800 euros, a été effectué.

La trésorerie est négative au 31 décembre 2025, à hauteur de 6 999 103 euros, et négative à hauteur de 3 180 527 euros au 31 décembre 2024.

Bien que le fonds de roulement présente un solde négatif, le Groupe dispose de mécanismes financiers suffisants pour honorer ponctuellement ses obligations et couvrir tout besoin de liquidités qui pourrait survenir. La disponibilité de sources de financement et la solidité de la structure financière permettent de garantir la continuité normale des opérations sans que cela n'affecte la stabilité de la société.

Endettement : La gestion de l'endettement au cours de l'exercice a été marquée par une amélioration de l'endettement net, principalement grâce à une optimisation des délais de recouvrement auprès des clients (DSO). Cette amélioration de l'efficacité du fonds de roulement a permis de réduire les besoins de financement externe et de renforcer la position de liquidité de la société. De plus, le recours au financement externe est resté un outil stratégique, utilisé de manière sélective et à des conditions favorables, dans le but de préserver l' et la flexibilité opérationnelle et de soutenir le développement de projets clés. Cette approche combinée a permis de maintenir un niveau d'endettement équilibré, en adéquation avec la capacité de génération de trésorerie de l'entreprise et avec ses objectifs de croissance à long terme.

Risque de crédit

Le Groupe ne présente pas de concentration significative de risque de crédit, l'exposition étant répartie entre un grand nombre de contreparties et de clients.

Les principaux actifs financiers du Groupe sont les soldes de trésorerie et de caisse, les créances commerciales et autres créances, ainsi que les placements, qui représentent l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit lié aux actifs financiers.

Le Groupe assure un suivi continu de la qualité de crédit des clients par le biais d'une évaluation de leur notation de crédit. Dans la mesure du possible, des notations de crédit et/ou des rapports externes sur les clients sont obtenus et utilisés. La politique du Groupe consiste à ne traiter qu'avec des contreparties solvables. Les délais de crédit varient entre 30 et 90 jours. Les conditions de crédit négociées avec les clients sont soumises à un processus d'approbation interne qui tient compte de la notation de crédit. Le risque de crédit en cours est géré par l'examen périodique de l'analyse des échéances, ainsi que par les limites de crédit par client. Les débiteurs commerciaux se composent d'un grand nombre de clients issus de divers secteurs et zones géographiques.

L'exposition maximale au risque de crédit du Groupe est égale à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés au bilan consolidé (voir note 9) à la date de clôture, diminuée de la dépréciation cumulée à cette date sur ces actifs. Les pertes pour dépréciation d'actifs financiers et d'actifs contractuels comptabilisées dans le résultat de l'exercice sont celles décrites dans la note correspondante.

Risque de concurrence

Le Groupe ISPD Network évolue sur un marché en constante évolution et caractérisé par des taux de croissance élevés. Malgré l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché, le Groupe s'appuie sur son expérience de plus de vingt ans, ainsi que sur sa position et sa notoriété bien établies, pour conserver son leadership.

De même, le Groupe a élargi ses services au fil des ans grâce à des acquisitions et à l'intégration d'autres entreprises. Cela lui a permis de diversifier son offre et d'améliorer la qualité de ses services. En conséquence, le Groupe est convaincu qu'il continuera d'occuper une position de premier plan sur le marché.

Le Groupe ISPD Network s'appuie sur son expérience, sa réputation, l'élargissement de ses services et la qualité de ceux-ci pour conserver sa position de leader malgré la concurrence sur un marché en constante évolution et en pleine croissance.

Risque de dépendance vis-à-vis des clients et des fournisseurs

Le risque de dépendance vis-à-vis des clients et des fournisseurs est limité, car aucun d'entre eux ne représente une part significative du chiffre d'affaires et les contrats sont de très longue durée.

Parmi les clients figurent des agences médias qui travaillent elles-mêmes avec de nombreux annonceurs, ce qui dilue encore davantage le risque de dépendance vis-à-vis des clients.

En ce qui concerne les fournisseurs technologiques, le risque est faible, car les services fournis

par ces sociétés sont proposés par d'autres acteurs qui leur font concurrence et qui pourraient donc offrir les mêmes services à ISPD Network.

Risque lié aux personnes clés

L'un des principaux atouts du groupe ISPD Network est d'avoir su constituer une équipe de collaborateurs et de cadres clés occupant des postes stratégiques au sein du groupe.

Risque lié au traitement des données à caractère personnel

Le groupe ISPD Network effectue des activités de traitement de données à caractère personnel dans le cadre de l'exercice ordinaire de ses activités, tant en qualité de responsable du traitement qu'en qualité de sous-traitant.

Le groupe ISPD Network est pleinement conscient de l'importance de la réglementation relative aux données à caractère personnel, à la vie privée et aux communications commerciales, et consacre d'importantes ressources et efforts pour atteindre un niveau de conformité maximal.

Le cadre réglementaire applicable à l'activité sociale et à son fonctionnement est constitué des normes suivantes :

- Règlement (UE) 2017/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2017 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement général sur la protection des données).
- Loi organique 3/2018 du 5 décembre relative à la protection des données à caractère personnel et à la garantie des droits numériques, et décret législatif n° 196 du 30 juin 2003, mis à jour sous le nom de « Codice in materia di protezione dei dati personali » en Italie.
- Loi 34/2002 du 11 juillet relative aux services de la société de l'information et au commerce électronique.
- Guides, lignes directrices et autres documents pertinents publiés par l'Agence espagnole de protection des données (AEPD), la CNIL, le Garante della Privacy et le Comité européen de la protection des données (EDPB).
- Loi n° 34/1988 du 11 novembre relative à la publicité.
- Dispositions réglementaires et normatives spécifiques applicables à la publicité (telles que la Circulaire 1/2022 du 10 janvier de la Commission nationale du marché des valeurs mobilières, relative à la publicité sur les cryptoactifs présentés comme objet d'investissement, ou la Circulaire 1/2023 sur la protection des données à caractère personnel et la vie privée en matière de communications non sollicitées, y compris le droit de ne pas recevoir d'appels indésirables de l'AEPD, entre autres).
- Législation applicable aux États-Unis (telle que le California Consumer Privacy Act – CCPA–) et dans divers pays d'Amérique latine où le groupe est présent.

Le groupe ISPD Network a mis en place des processus et déployé des procédures pour se conformer à la réglementation en vigueur et applicable, en tenant également compte des normes

dont l'adoption pourrait être imminente, grâce à la création et à la mise en œuvre d'un système de gestion de la confidentialité (SGP) et à son contrôle et sa gestion continus par l'équipe juridique et chargée de la confidentialité.

Le groupe ISPD Network a désigné un délégué à la protection des données (DPO) interne pour ses sociétés européennes, qui exerce ses activités conformément à la réglementation, fournit des conseils à ce sujet et pilote et gère les activités de mise en conformité.

Le groupe ISPD Network est conscient de la réglementation croissante qui affecte le secteur du marketing numérique ; c'est pourquoi il fait appel aux conseils externes du cabinet Deloyers afin de promouvoir la conformité réglementaire, de développer des projets tels que la protection de la vie privée dès la conception ou les analyses d'impact sur la vie privée, d'assister à la gestion des droits des personnes concernées et de collaborer en cas d'incident, entre autres tâches, dans le cadre des sociétés européennes du groupe. Les filiales américaines et latino-américaines bénéficient également du soutien de conseillers externes en la matière, en plus de l'appui de l'équipe juridique et de protection de la vie privée du groupe ISPD.

Le système de gestion de la protection de la vie privée s'articule autour d'un cadre réglementaire, d'une équipe consolidée, de systèmes de reporting régulier des risques et de l'utilisation d'une plateforme technologique de gestion de la protection de la vie privée de renom, OneTrust.

Autres risques

Le Groupe a évalué les événements survenus après la clôture de l'exercice 2025 en lien avec le déclenchement du conflit armé en Iran et l'instabilité au Moyen-Orient au début de l'année 2026. Cette évaluation n'a pas permis d'identifier d'effets susceptibles de modifier les présents comptes annuels ni d'affecter négativement de manière significative l'évolution de l'activité au cours des douze prochains mois.

8. PERSONNEL

L'effectif moyen du Groupe en 2025 s'est élevé à 513 personnes, contre 546 en 2024. Tant en 2025 qu'en 2024, les femmes sont majoritaires, représentant 58,7 % en 2025 et 57,7 % en 2024.

9. RÉPARTITION DU CAPITAL

Les actionnaires détenant une participation directe ou indirecte dans le capital social au 31 décembre 2025 et 2024 sont les suivants :

	Nb d'actions	% de participation
ISP Digital, S.L.U.	14 407 750	96,75 %
Flottant	308 512	2,07 %
Actions propres	175 000	1,18 %
Total	14 891 262	100,00 %

Le 23 décembre 2021, la société mère du groupe a acquis un total de 150 000 actions propres au prix de 3,80 euros, pour un montant total de 570 000 euros. Le 22 janvier 2022, un nouvel achat de 25 000 actions supplémentaires a été effectué, au même prix unitaire, pour un montant total de 95 000 euros, portant le montant total des actions propres au 31 décembre 2022 à 665 000 euros, ce montant étant maintenu en 2025.

La société a conclu un contrat avec la société Gilbert Dupont dans le but, sans interférer avec le fonctionnement normal du marché et dans le strict respect de la réglementation boursière, de favoriser la liquidité des transactions sur actions, la régularité du cours et d'éviter les variations dont la cause ne serait pas la tendance du marché elle-même. ISPD Network, dont les actions sont admises à la négociation sur le marché Euronext Growth, s'est conformée à la réglementation de ce marché en ce qui concerne les opérations réalisées dans le cadre dudit contrat.

Soldes et transactions avec les administrateurs et la haute direction

Les montants perçus par les membres du conseil d'administration ou de la haute direction, à tous titres, sont les suivants :

	Haute direction	
	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et rémunérations	2 280 188	2 512 559
Total	2 280 188	2 512 559

Au 31 décembre 2025 et 2024, il n'existe aucun engagement au titre de compléments de retraite, de cautions ou de garanties accordées en faveur de l'organe d'administration, ni de crédits ou d'avances accordés à celui-ci.

Autres informations concernant le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de la Société et les personnes qui leur sont liées, visées à l'article 231 de la loi sur les sociétés de capitaux, ne se sont trouvés dans aucune situation de conflit d'intérêts conformément aux dispositions de l'article 229.

10. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2025, divers projets ont été poursuivis et étendus, parmi lesquels il convient de mentionner les suivants :

Mamvo Performance S.L.U. — Projet Plataforma Oliva

Au cours de l'année 2022, la société a présenté au Centre pour le développement technologique industriel (CDTI) une demande de subvention pour la collaboration au développement de ce projet de recherche et développement. L'objectif du projet est de concevoir et de développer une architecture d'acquisition et d'enrichissement des données, permettant d'intégrer les modules de valeur actuels disponibles chez MAMVO tout en développant d'autres modules nécessaires pour construire le prototype de plateforme avec l'extraction d'intelligence des données. Cette solution permettra de répondre aux besoins du marché de manière rapide et flexible, de résoudre des problèmes qui nécessitent actuellement un travail artisanal, ainsi que d'aborder des questions qui ne sont actuellement pas résolues en raison de la complexité de l'extraction des informations.

Le montant total de l'aide accordée, après la modification du contrat signée le 19 juin 2025, s'élève à 770 898 euros, dont une tranche de 169 597 euros non remboursable et une autre tranche de 601 300 euros remboursable sous forme de prêt à un taux d'intérêt annuel de 3,337 %. Le 7 juillet 2025, le troisième et dernier versement de ce projet a été reçu, pour un montant total de 310 265 euros (68 258 euros à titre de subvention et 242 007 euros à titre de prêt).

ISPD Network S.A. — Projet Luciérnaga

ISPD Network SA a développé une plateforme de données de diffusion qui permet d'optimiser l'organisation et les structures des audiences et des médias sur une plateforme à 360 degrés, avec un investissement cumulé dépassant 2,2 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2025. Tout au long de l'année 2025, la société a poursuivi l'évolution et l'amélioration de la plateforme, réalisant un investissement supplémentaire intégré aux actifs développés en interne.

ISPD Network S.A. — Projet Future Tools

En 2023, les services de Tagsonomy S.L. (DIVE) ont été retenus pour le développement d'un produit numérique basé sur l'IA, le projet « Future Tools ». Il s'agit d'un projet clé en main composé de quatre simulateurs qui permettront de mesurer l'impact de la proposition de valeur d'ISPD sur le compte de résultat de ses clients actuels et futurs. Le coût final du projet s'est élevé à 400 000 euros ; sa mise en service est prévue en 2024 et son intégration à l'actif en 2025.

Mamvo Performance S.L.U. — Projet AV

Au cours de l'année 2025, le Groupe a présenté au CDTI une demande d'aide pour le développement du projet AV, dont l'objectif est la recherche sur les nouvelles technologies d'analyse de contenu audiovisuel pour l'interprétation d'informations complexes. Le montant du prêt accordé s'élève à un maximum de 674 941 euros (222 730 euros en tranche non remboursable et 452 210 euros en tranche remboursable à un taux d'intérêt annuel de 2,398 %). Le 14 mai 2025, le premier versement d'un montant de 300 000 euros a été reçu (98 042 euros sous forme de subvention et 201 958 euros sous forme de prêt).

B2Marketplace Ecommerce Consulting Group, S.L. — Projet OPEN ADS

Au cours de l'année 2025, B2Marketplace a travaillé sur le projet OPEN ADS : Optimisation stratégique de l'investissement dans Amazon Sponsored ADS et DSP, pour lequel elle a sollicité une aide auprès du CDTI. L'objectif du projet est de développer une plateforme qui automatise l'attribution publicitaire, en utilisant des techniques d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle. Le budget total du projet s'élève à 539 551 euros, une aide de 277 815 euros ayant été approuvée (186 136 euros sous forme de tranche remboursable à un taux d'intérêt annuel de 2,143 % et 91 679 euros sous forme de tranche non remboursable). Le 15 juillet 2025, le premier versement d'un montant de 138 907 euros a été reçu (45 839 euros sous forme de subvention et 93 068 euros sous forme de prêt).

Conformément à la réglementation commerciale en vigueur, le conseil d'administration d'ISPD Network, S.A. et de ses filiales établit les comptes annuels consolidés et le rapport de gestion



Établissement des comptes annuels consolidés d'ISPD Network, S.A. et de ses filiales au 31 décembre 2025

**ÉTABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS ET DU RAPPORT DE
GESTION CONSOLIDÉ**

Conformément à la réglementation commerciale en vigueur, le Conseil d'administration d'**ISPD Network, S.A. et de ses filiales** établit les comptes annuels consolidés et le rapport de gestion consolidé correspondant à l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui se composent des pages jointes numérotées de 1 à 93.

Madrid, le 26 mars 2026
Le Conseil d'administration

M. Fernando Rodés Vilá
Président du conseil d'administration

Mme Andrea Monge Rodríguez
Conseiller

M. Jordi Ustrell Rivera
Membre du conseil

M. Richard Pace
Conseiller

M. Vincent Bazi
Conseiller